

# ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Afférents aux opérations du budget de l'exercice 2006 de la  
Fondation européenne pour la formation

L'ETF fait partie des agences de l'Union européenne. Elle a pour mission d'aider les pays partenaires à développer des systèmes d'enseignement et de formation de qualité, et à les mettre en pratique.

L'ETF fournit également une assistance à la Commission européenne pour la mise en œuvre du programme Tempus.

Villa Gualino  
Viale Settimio Severo 65  
I - 10133 Turin - Italie

E-mail: [info@etf.europa.eu](mailto:info@etf.europa.eu)  
Page d'accueil: [www.etf.europa.eu](http://www.etf.europa.eu)  
Tél. (39-011) 630 22 22  
Fax (39-011) 630 22 00

# TABLE DES MATIERES

---

<b>Glossaire</b>	4
<b>I. Introduction</b>	5
<b>II. Données récapitulatives</b>	6
<b>III. Conseil de direction et équipe de gestion</b>	7
<b>IV. États financiers 2006</b>	9
1. Compte de résultat économique	9
2. État de variation des capitaux propres	10
3. Bilan	11
4. Analyse des flux de trésorerie	12
5. Compte de résultat budgétaire	13
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	14
7. Soldes bancaires	15
<b>V. Remarques sur les états financiers</b>	16
1. Compte de résultat économique	16
2. État de la variation des capitaux propres	17
3. Bilan	17
4. Analyse des flux de trésorerie	21
5. Compte de résultat budgétaire	21
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	21
<b>VI. Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière</b>	22
1. Introduction	22
2. Exécution du budget	23
3. Exécution des crédits de paiement	24
4. Remarques sur l'exécution du budget	25
5. Utilisation des crédits	41
i. Crédits de l'exercice courant	41
ii. Crédits reportés de 2005 à 2006	42
<b>VII. Tableau des effectifs de l'ETF</b>	43
<b>Annexe I: Liste des membres du conseil de direction</b>	44

## GLOSSAIRE

---

Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Comptabilité d'engagement	Méthode comptable dans laquelle les transactions sont comptabilisées en se basant sur les faits générateurs (suite à l'adoption du nouveau règlement financier). Autrement dit, les transactions et autres événements sont comptabilisés au moment de leur survenance (et pas seulement lors de l'encaissement ou du décaissement des montants ou de leur équivalent).
Actif	L'actif appartient à une personne physique ou morale et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours.
C8/Report	Crédits reportés de droit. Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «Reste à liquider» (RAL).
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants.
Convention	Les conventions sont considérées comme des accords entre la Commission européenne et l'ETF.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
État financier	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un compte de résultat économique (équivalent à un état des profits et pertes), un bilan, un tableau des flux de trésorerie, un état de variation des capitaux propres et des remarques explicatives.
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces utilisés pour les petites dépenses.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.

# I. INTRODUCTION

---

## ***Base de travail***

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'ETF) présentant une utilité pour un large éventail d'utilisateurs.

L'ETF est passée d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'engagement qui a été mise en œuvre au début de l'exercice 2005.

Les états financiers qui suivent ont été préparés à partir de 2005 conformément aux règles de comptabilité adoptées par le comptable de la Commission européenne, qui sont fondées sur les principes de la comptabilité d'engagement en ce qui concerne le résultat économique, le bilan et les flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, consultez la section V, «Remarques sur les états financiers». L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée. Pour toute information complémentaire sur la base des données budgétaires, consultez la section VI, «Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière».

Les politiques en matière de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

## ***Entité publiante***

Les présents états financiers concernent l'ETF, entité de secteur public instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990.

L'activité principale de l'ETF consiste à fournir des services à la Commission européenne (ci-après la CE) et à un certain nombre de pays partenaires au sein de l'Union européenne dans le cadre du soutien de la réforme des systèmes d'enseignement et de formation professionnels.

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget global de la CE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements. L'ETF est chargée par la Commission de la gestion d'autres fonds, dans le cadre de la mise en œuvre du programme Tempus et d'autres projets d'enseignement et de formation professionnels, tels que les programmes CARDS (Balkans occidentaux), Tacis (Europe orientale et Asie centrale) et MEDA (région méditerranéenne).

## II. DONNEES RECAPITULATIVES

### a. Compte de résultat économique

À partir de 2006, le résultat est comparable avec celui de l'exercice précédent, étant donné que cet exercice est le 2<sup>e</sup> au cours duquel l'ETF a utilisé une comptabilité d'engagement.

### b. Bilan

À partir de 2006, le résultat est comparable avec celui de l'exercice précédent, étant donné que cet exercice est le 2<sup>e</sup> au cours duquel l'ETF a utilisé une comptabilité d'engagement.

### c. Tableau des flux de trésorerie

La forte différence entre le montant de la trésorerie entre la fin de l'exercice 2005 et la fin de l'exercice 2006 s'explique par le fait que l'ETF a remboursé des conventions en cours à la CE en 2006.

### d. Résultats budgétaires

Les résultats budgétaires font référence à la différence entre les crédits de paiement mis à disposition et les paiements exécutés.

<b>a. Compte de résultat économique – Tableau 1</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Revenus d'exploitation	19 234 325,52	26 326 037,58
Dépenses administratives et opérationnelles	-21 681 680,93	-26 112 398,26
Activités non opérationnelles	-546,96	-834,37
Résultat pour l'exercice	<b>-2 447 902,37</b>	<b>212 804,95</b>
<b>b. Bilan - Tableau 3</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Immobilisations incorporelles	3 052 639,22	3 213 993,87
Immobilisations corporelles	310 661,61	212 532,36
Stocks	33 768,94	36 501,11
Actif circulant – Préfinancement à court terme	1 169 343,89	1 266 274,16
Actif circulant – Créances à court terme	339 351,40	174 205,08
Compte de trésorerie	12 156 961,92	23 664 596,55
	<b>17 062 726,98</b>	<b>28 568 103,13</b>
Capital	1 222 592,95	3 670 495,32
Provisions pour risques et charges	550 000,00	205 000,00
Provisions pour risques et frais	156 855,00	132 451,67
Dettes à court terme	15 133 279,03	24 560 156,14
	<b>17 062 726,98</b>	<b>28 568 103,13</b>
<b>c. Analyse des flux de trésorerie - Tableau 4</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Trésorerie disponible au début de l'exercice	23 664 596,55	23 169 979,81
Augmentation de la trésorerie	-11 507 634,63	494 616,74
Trésorerie à la fin de l'exercice	12 156 961,92	23 664 596,55
<b>d. Résultat budgétaire - Tableau 6</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Recettes	22 452 351,62	23 251 879,84
Dépenses	-23 667 689,90	-22 807 895,32
Résultat pour l'exercice	<b>-1 215 338,28</b>	<b>443 984,52</b>
Ajustement pour reports des exercices précédents	4 092 037,44	0,00
Crédits reportés et annulés	558 806,05	387 801,79
Variations des capitaux propres	0,00	0,00
Gains ou pertes de change	-106,49	1 452,30
Solde de l'exercice	3 435 398,72	833 238,61
Solde de l'exercice précédent	74 315,93	-758 922,68
<b>Total à rembourser à la CE</b>	<b>3 509 714,65</b>	<b>74 315,93</b>

### III. CONSEIL DE DIRECTION ET EQUIPE DE GESTION

---

#### ***Le conseil de direction***

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, plus des observateurs des pays candidats et des représentants de la Commission européenne – qui préside également les réunions.

Le conseil de direction est responsable de l'adoption du projet de programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, sous réserve de l'approbation du Parlement européen dans le contexte du budget général de l'Union européenne.

En 2006 le conseil s'est réuni deux fois: en juin, à Turin, et en novembre, à Bruxelles.

#### ▪ **Réunion du 6 juin 2006 (Turin)**

Les services de la CE ont exposé aux membres du conseil de direction les changements survenus dans les politiques et programmes de l'Union européenne qui concernent l'ETF et auront une influence sur le rôle futur de l'organisation. Le conseil a également examiné les tendances actuelles caractérisant les activités de l'ETF et les changements organisationnels suite à un rapport oral du directeur de l'ETF.

Le conseil a confirmé les principales réussites de l'ETF en 2005 par rapport aux objectifs établis dans les perspectives de planification qu'il a définies pour l'ETF en 2004-2006 et le programme de travail annuel 2005 en adoptant le rapport annuel d'activités 2005 ainsi que son analyse et évaluation du rapport.

Le conseil a par ailleurs adopté les modalités d'application du statut et les dispositions générales d'exécution relatives aux conditions d'engagement et de service des agents contractuels à l'ETF.

Le rapport d'avancement sur le programme d'évaluation interne de l'ETF pour 2005 et le rapport d'avancement sur le plan d'action relatif aux normes internes de contrôle ont également été présentés au conseil à titre d'information.

#### ▪ **Réunion du 21 novembre 2006 (Bruxelles)**

Après des présentations relatives aux tendances et développements au sein de l'ETF, aux évolutions des politiques et programmes de la Commission qui ont un impact sur l'ETF et au rapport consacré aux relations avec les États membres de l'UE, le conseil a examiné et adopté le projet de budget de l'ETF et son programme de travail pour 2007, moyennant des ajustements de la proposition originale destinés à prendre en considération les remarques des membres. L'adoption définitive du budget et du programme de travail dépendait de la décision de l'autorité budgétaire concernant le budget général de l'Union européenne pour 2007, décision prise en décembre 2006.

Le conseil de direction a adopté en principe le projet de perspectives à moyen terme 2007-2010, qui sera soumis à confirmation par une procédure écrite lorsque la Commission aura publié la communication sur l'évaluation externe.

Par ailleurs, l'exposé de l'état des recettes et des dépenses de l'ETF pour 2008 et, en rapport avec l'évaluation externe de l'ETF, le plan d'action et les réseaux de soutien (collège consultatif après 2006) ont été présentés au conseil pour discussion.

## Structure de l'ETF

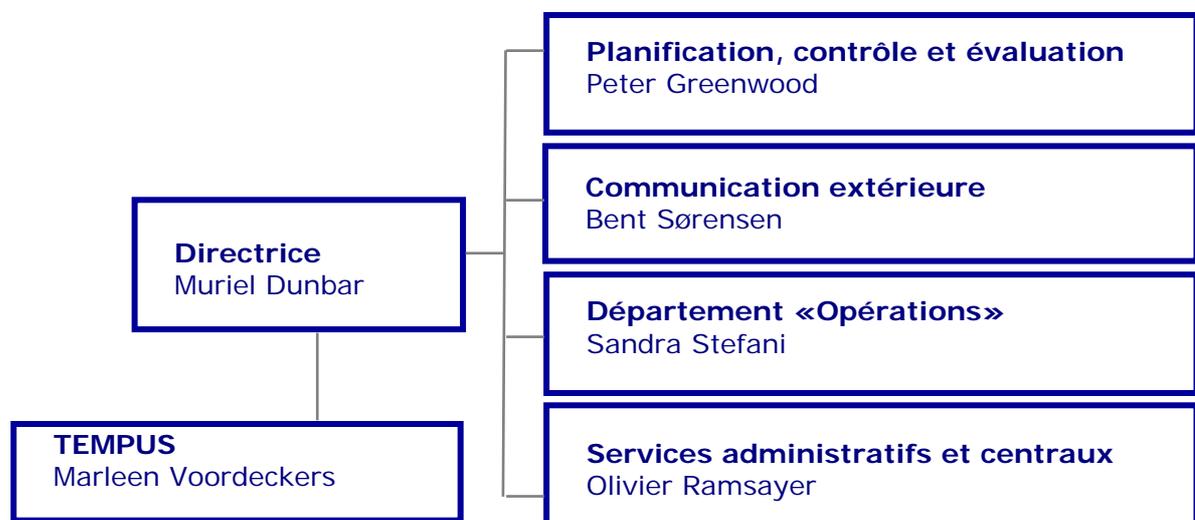
Après sa réorganisation interne de 2005, l'ETF a regroupé son personnel opérationnel au sein d'une seule équipe dans un même département pour garantir une plus grande souplesse dans le déploiement de ses expertises particulières et pour renforcer le partage des connaissances. Le chef du département est responsable de toutes les activités opérationnelles de l'ETF.

À la base de toutes les opérations de l'ETF se trouvent l'unité «Planification, contrôle et évaluation», le département «Services administratifs et centraux» et l'unité «Communication extérieure» qui fournissent un soutien technique et administratif à l'ensemble de l'organisation.

Les chefs de département respectifs, avec la directrice, forment l'équipe de gestion (EG), qui est l'organe de prise de décisions au sein de l'ETF.

Un département distinct fournit une assistance technique à la Commission pour la mise en œuvre du programme Tempus.

La structure globale se présente de la manière suivante:



## 1. Compte de résultat économique

	2006	2005
Revenus d'exploitation	19 234 325,52	26 326 037,58
Revenus d'exploitation – Subvention communautaire	16 051 556,66	18 483 545,94
Revenus d'exploitation – Fonds fiduciaire italien	314 288,33	479 231,55
Revenus d'exploitation – ETE-MED	0,00	5 000 000,00
Revenus d'exploitation - Tempus TA 2004/2005	0,00	2 363 260,09
Revenus d'exploitation – en attente d'apurement avec la CE	2 868 480,53	0,00
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>19 234 325,53</b>	<b>26 326 037,58</b>
Dépenses administratives	14 477 420,26	13 875 890,80
Dépenses de personnel	11 538 817,23	11 784 717,03
Dépenses afférentes à l'actif immobilisé	-358 572,32	-362 039,07
Autres dépenses administratives	-2 580 030,71	-1 729 134,70
Dépenses opérationnelles	-7 204 260,67	12 236 507,46
Dépenses opérationnelles – Subvention communautaire	-4 021 491,81	-4 394 015,82
Dépenses opérationnelles – Fonds fiduciaire italien	-314 288,33	-479 231,55
Dépenses opérationnelles – ETE-MED	-1 369 285,75	-5 000 000,00
Dépenses opérationnelles - Tempus TA 2004/2005	-1 499 194,78	-2 363 260,09
<b>TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET OPÉRATIONNELLES</b>	<b>21 681 680,93</b>	<b>26 112 398,26</b>
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>-2 447 355,41</b>	<b>213 639,32</b>
Dépenses financières	-546,96	-834,37
<b>PERTE ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES</b>	<b>-546,96</b>	<b>-834,37</b>
<b>BÉNÉFICE COURANT</b>	<b>-2 447 902,37</b>	<b>212 804,95</b>
<b>BÉNÉFICE/(PERTE) EXCEPTIONNEL(LE)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 447 902,37</b>	<b>212 804,95</b>

## 2. État de variation des capitaux propres

Capital	Solde reporté des exercices précédents	Résultat économique de l'exercice	Capital (total)
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	<b>3 457 690,37</b>	212 804,95	<b>3 670 495,32</b>
Changements des politiques de comptabilité	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Autres réévaluations	0,00		0,00
Reclassements	0,00		0,00
Affectation du résultat économique 2005	212 804,95	-212 804,95	0,00
Résultat économique de l'exercice 2006	0,00	-2 447 902,37	-2 447 902,37
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>3 670 495,32</b>	-2 447 902,37	<b>-1 222 592,95</b>

NB: L'ETF ne possède pas de réserves

### 3. Bilan au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

ACTIF	31/12/2006	31/12/2005	PASSIF	31/12/2006	31/12/2005
<b>A. ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			<b>A. CAPITAL</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>			Bénéfice/(perte) accumulé(e)	3 670 495,32	3 457 690,37
Droit d'occupation	5 000 000,00	5 000 000,00	Résultat économique de l'exercice	-2 447 902,37	212 804,95
Licences d'utilisation de logiciels	241 757,22	209 080,02	<b>TOTAL CAPITAL</b>	<b>-1 307 733,99</b>	<b>3 670 495,32</b>
Amortissements	-2 189 118,00	-1 995 086,15	<b>C. PASSIFS NON COURANTS</b>		
<b>Sous-total</b>	<b>3 052 639,22</b>	<b>3 213 993,87</b>	<b>Provisions pour risques et charges</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			Affaires juridiques	550 000,00	205 000,00
Matériel et mobilier	260 747,38	227 603,97	<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>550 000,00</b>	<b>205 000,00</b>
Matériel informatique	1 493 151,34	1 254 831,92	<b>D. PASSIFS COURANTS</b>		
Amortissements	-1 443 237,11	-1 269 903,53	<b>Provisions pour risques et frais</b>	<b>156 855,00</b>	<b>132 451,67</b>
<b>Sous-total</b>	<b>310 661,61</b>	<b>212 532,36</b>	<b>Dettes à court terme</b>	<b>17 663 605,97</b>	<b>24 560 156,14</b>
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>3 363 300,83</b>	<b>3 426 526,23</b>	Dettes courantes	3 649 530,20	3 500 409,57
<b>B. ACTIFS CIRCULANTS</b>			Autres dettes	226 985,89	135 284,89
<b>Stocks</b>			Décalages et régularisations	485 610,78	665 408,19
Publications	33 768,94	36 501,11	Préfinancements reçus d'entités consolidées de la CE	327 244,31	5 833 547,72
<b>Sous-total</b>	<b>33 768,94</b>	<b>36 501,11</b>	Autres dettes à court terme sur des entités consolidées de la CE	10 443 907,85	14 425 505,77
<b>Préfinancements à court terme</b>			<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>17 820 460,97</b>	<b>24 692 607,81</b>
Préfinancements à court terme	1 169 343,89	1 266 274,16			
<b>Sous-total</b>	<b>1 169 343,89</b>	<b>1 266 274,16</b>			
<b>Créances à court terme</b>					
Créances courantes	19 392,95	48 364,05			
Créances diverses	246 446,64	67 591,53			
Autres	72 792,02	51 070,88			
Créances à court terme avec entités consolidées	719,79	7 178,62			
<b>Sous-total</b>	<b>339 351,40</b>	<b>174 205,08</b>			
<b>Valeurs disponibles</b>					
Comptes bancaires	12 156 761,92	23 664 146,55			
Régie d'avances	200,00	450,00			
<b>Sous-total</b>	<b>12 156 961,92</b>	<b>23 664 596,55</b>			
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>13 699 426,15</b>	<b>25 141 576,90</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>17 062 726,98</b>	<b>28 568 103,13</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 062 726,98</b>	<b>28 568 103,13</b>

## 4. Analyse des flux de trésorerie

<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>-2 447 902,37</b>	<b>212 804,95</b>
<u>Ajustements</u>		
Amortissement (Immobilisations incorporelles)	194 031,85	195 136,67
Amortissement (Immobilisations corporelles)	173 333,58	166 902,40
Augmentation avantages du personnel	369 403,33	28 451,67
Diminution réduction valeur / clients douteux	28 793,38	3 415,69
Diminution Stocks	2 732,17	39 336,38
Diminution Préfinancements à court terme	96 930,27	365 435,86
Augmentation Créances à court terme	-200 398,53	-112 491,11
Diminution Créances des entités consolidées (CE)	6 458,83	271,58
Diminution Dettes à court terme	61 024,22	1 098 594,13
Augmentation Dettes des entités consolidées (CE)	-9 487 901,33	-1 344 928,43
Pertes sur la vente de bâtiments ou d'équipement	0,00	451,25
<b>Flux net de trésorerie des activités d'exploitation</b>	<b>11 203 494,60</b>	<b>653 381,04</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	-304 140,03	-158 764,30
<b>Flux net de trésorerie des activités d'investissement</b>	<b>-304 140,03</b>	<b>-158 764,30</b>
Augmentation nette des valeurs disponibles	11 507 634,63	494 616,74
<b>Valeurs disponibles au début de la période</b>	<b>23 664 596,55</b>	<b>23 169 979,81</b>
<b>Valeurs disponibles à la fin de la période</b>	<b>12 156 961,92</b>	<b>23 664 596,55</b>

En ce qui concerne les activités d'exploitation, l'ETF ne détient pas de provisions pour les dettes à long terme, les créances, les préfinancements et les postes exceptionnels.

En ce qui concerne les activités d'investissement, l'ETF n'a pas perçu de recettes provenant de la vente d'immobilisations, d'activités financières ou de reclassements.

À partir de 2006, les avantages du personnel sont inclus dans les provisions pour risques et frais du personnel, tandis qu'en 2005 ils étaient repris au poste «avantages du personnel».

## 5. Compte de résultat budgétaire

	31/12/2006	31/12/2005
<b>Recettes</b>		
Subventions communautaires	19 450 000,00	18 500 000,00
Contribution CRT au collège consultatif	1 900,00	0,00
Autres bailleurs de fonds - ministère italien des affaires étrangères	314 288,33	479 231,55
Autres bailleurs de fonds - CE - convention ETE-MED	2 000 000,00	2 500 000,00
Autres bailleurs de fonds - CE - convention Tempus TA 2004/05	624 156,05	1 739 104,04
Recettes diverses	62 007,24	33 544,25
<b>Total recettes (a)</b>	<b>22 452 351,62</b>	<b>23 251 879,84</b>
<b>Dépenses</b>		
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paiements	11 427 417,92	11 309 760,87
Crédits reportés	-562 462,71	-477 594,00
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paiements	-1 157 862,03	-1 232 309,16
Crédits reportés	-437 130,17	-326 220,59
<i>Activités d'exploitation - Titre III du budget</i>		
Paiements	-3 052 335,18	-2 818 340,84
Crédits reportés		-1 925 334,27
<i>Recettes affectées - Titre IV</i>		
Paiements	-500 163,50	-123 005,87
Crédits reçus – non payés en 2006	-479 533,02	-356 225,68
<i>CE – convention ETE-MED - Titre V</i>		
Paiements	-1 233 853,15	-135 432,60
Crédits reçus – non payés en 2006	-3 130 714,25	-2 364 567,40
<i>CE – convention Tempus TA 2004/05 - Titre VI</i>		
Paiements	-822 152,66	-677 042,12
Crédits reçus – non payés en 2006	-864 065,31	-1 062 061,85
<b>Total dépenses (b)</b>	<b>23 667 689,90</b>	<b>22 807 895,32</b>
<b>Résultat budgétaire pour l'exercice financier (a-b)</b>	<b>-1 244 309,38</b>	<b>443 984,52</b>
<b>Crédits reportés et annulés</b>	<b>558 806,05</b>	<b>387 801,79</b>
<b>Ajustement pour report à partir de l'exercice précédent de crédits disponibles au 31 décembre provenant de recettes préaffectées</b>	<b>4 092 037,44</b>	<b>0,00</b>
<b>Variations des capitaux propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Différences de change</b>	<b>-106,49</b>	<b>1 452,30</b>
<b>Solde du résultat budgétaire pour l'exercice financier</b>	<b>3 435 398,72</b>	<b>74 315,93</b>
<b>Solde de l'exercice précédent</b>	<b>74 315,93</b>	<b>-758 922,68</b>
<b>Remboursements à la Commission européenne</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat utilisé pour la détermination des montants dans la comptabilité générale</b>	<b>3 509 714,65</b>	<b>74 315,93</b>
<b>Subvention de la Commission (produits à recevoir)</b>	<b>16 014 601,28</b>	
<b>Préfinancements restant à rembourser à la CE</b>	<b>3 435 398,72</b>	

## 6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique

	2006	2005
Résultat budgétaire	<b>-1 215 338,28</b>	<b>443 984,52</b>
Impact du résultat budgétaire	-1 215 338,28	443 984,52
<u>Impact de l'acquisition d'immobilisés et de l'amortissement</u>	-63 225,40	-203 726,02
Acquisition d'immobilisés incorporels	32 677,20	28 953,12
Acquisition d'immobilisés corporels	259 937,55	129 811,18
Cessions d'immobilisés corporels	0,00	-126 807,07
Amortissement	-355 840,15	-362 039,07
Cessions suite à l'amortissement	0,00	126 355,82
<u>Impact de l'activation de certains postes</u>	-2 732,17	-39 336,38
Stock	-2 732,17	-39 336,38
<u>Impact des charges à imputer de l'exercice</u>	452 181,25	386 215,41
Reports	446 473,47	373 513,76
Charges à imputer sur les préfinancements	5 707,78	12 701,65
<u>Remboursement de charges à imputer de l'exercice précédent</u>	-867 236,70	-761 572,27
Reports	-854 534,69	-577 582,77
Charges à imputer	-12 702,03	-183 989,50
<u>Création de provisions</u>	-345 000,00	0,00
Provisions pour affaires juridiques	-345 000,00	
<u>Résultat budgétaire négatif cumulé exercices antérieurs</u>		
<u>Autres impacts</u>	-235 799,24	331 298,38
Dépenses reportées	72 792,02	51 070,88
Ministère italien des affaires étrangères	-485 610,78	0,00
Préfinancements reçus d'entités communautaires	2 624 156,05	0,00
Autres dettes	-156 855,00	-132 451,67
Créances diverses	19 392,95	24 877,38
Reports annulés	558,806,05	387 801,79
en attente d'apurement avec la CE	-2 868 480,53	
Résultat à rembourser à la DG EAC	3 509 714,65	74 315,93
<b>Total Ajustements</b>	<b>1 232 564,09</b>	<b>231 179,57</b>
<b>Résultat économique</b>	<b>-2 447 902,37</b>	<b>212 804,95</b>

## 7. Soldes bancaires

	31.12.2006	31.12.2005
<b>ETF</b>		
ETF euros national	574 807,74	982 701,63
ETF euros	4 079 705,85	1 951 348,62
ETF ministère italien des affaires étrangères	500 843,59	701 301,30
ETF régie d'avances	200,00	450,00
	<b>5 155 557,18</b>	<b>3 635 801,55</b>
<b>Conventions VET</b>		
Royamount	0,00	18 208,75
	<b>0,00</b>	<b>18 208,75</b>
<b>Conventions ETE MED</b>		
ETE MED	3 238 309,22	2 397 266,87
	<b>3 238 309,22</b>	<b>2 397 266,87</b>
<b>Conventions assistance technique Tempus</b>		
Tempus TACIS TA 2002	0,00	322 824,33
Tempus CARDS TA 2002	0,00	276 574,01
Tempus MEDA TA 2003	0,00	49 391,48
Tempus TA CARDS/MEDA/TACIS 2003-2004	0,00	669 594,76
Tempus TA CARDS/MEDA/TACIS 2004-2005	892 006,68	1 070 028,71
	<b>892 006,68</b>	<b>2 388 413,29</b>
<b>Projets Tempus</b>		
Bourses Tempus Cards/Phare	1 298 946,78	7 541 524,28
Bourses Tempus Tacis	1 563 459,97	7 602 494,90
Bourses Tempus Meda	8 682,09	80 886,91
	<b>2 871 088,84</b>	<b>15 224 906,09</b>
<b>Total</b>	<b>12 156 961,92</b>	<b>23 664 596,55</b>

Les conventions sont des accords entre la Commission et l'ETF. Ce sont des fonds de type pluriannuel. Ils n'ont pas d'impact sur le résultat économique de l'ETF car ils sont versés à des bénéficiaires finaux ou remboursés s'ils n'ont pas été dépensés. Ces fonds sont comptabilisés dans les «dettes à court terme» dans le bilan. Cette règle s'applique également aux intérêts reçus. Veuillez noter qu'à l'avenir, les activités Tempus diminueront à nouveau car la Commission exécute les paiements relatifs aux projets Tempus directement à partir de Bruxelles.

## V. REMARQUES SUR LES ETATS FINANCIERS

---

### ***Règles et principes comptables***

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 7 janvier 2003 et complété par les modalités d'application adoptées le 8 septembre 2003.

L'ETF base ses règles de comptabilité sur celles appliquées par la CE. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'*International Federation of Accountants* (IFAC).

Depuis 2005, les comptes sont présentés sur la base de la comptabilité d'engagement qui remplace la comptabilité de caisse. Cela veut dire que les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et plus seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

### ***Conversion en euros***

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Certaines opérations relatives au personnel sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel des Communautés européennes et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

### ***Éléments des états financiers***

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. compte de résultat économique;
2. état de variation des capitaux propres;
3. bilan;
4. analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. compte de résultat budgétaire;
6. rapprochement des résultats budgétaire et économique;
7. soldes bancaires.

## **1. COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE**

Le compte de résultat économique est l'équivalent d'un «compte des profits et pertes». Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée par les résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

### ***Recettes d'exploitation***

Les recettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises, à savoir, concernant la subvention de la Commission, au moment de l'adoption du budget annuel et, pour les autres financements CE, lors de la signature du contrat. En ce qui concerne les financements provenant d'autres sources, les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- la subvention annuelle de la Commission  
Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission d'un montant de 19 450 000 euros, moins le montant à rembourser, soit 3 435 398,72 euros, ce qui donne un total de 16 014 601,28 euros. On

y ajoute les recettes diverses accumulées, d'un montant total de 36 955,38 euros. Ces recettes sont liées par exemple à des fonds recouverts auprès de contractants et au produit des taux de change. Le montant total de la subvention est donc de 16 051 556,66 euros.

- La subvention de la Commission provient des lignes budgétaires 15.03.02 (Stratégie de préadhésion) et 15.03.03 (Action extérieure - Tacis, CARDS et MEDA) du budget général de la CE.
- Autres recettes d'exploitation  
Les contributions du Fonds fiduciaire italien, ainsi que de la Commission européenne pour le projet ETE MED et pour le projet assistance technique Tempus 2004/05. Ce type de financement est désigné sous le terme «fonds affectés» ou «recettes affectées». Sont comptabilisés comme revenus l'écriture d'ajustement reprenant les dépenses déjà comptabilisées mais devant faire l'objet d'un apurement avec la CE. Celles-ci se composent des dépenses cumulées pour le projet ETE MED (Euros 1 369 285,75) ainsi que pour l'assistance technique délivrée à Tempus 2004/05 (Euros 1 499 194,78).

### ***Dépenses administratives et opérationnelles***

Au sens du calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels s'ajoutent les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable avant le 31 décembre 2006.

Le report des crédits est limité au seul exercice suivant, sauf en ce qui concerne les recettes affectées. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de l'accord y afférent.

Le report est de droit lorsqu'il correspond à un engagement juridiquement contraignant restant à payer; il est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction dans tous les autres cas.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières ainsi qu'en paiements liés aux recettes affectées.

Les dépenses administratives englobent 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel qui n'ont pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.

Les dépenses opérationnelles sont dans l'ensemble liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires et les arrondis.

## **2. État de la variation des capitaux propres**

L'état de variation des capitaux propres comprend seulement le résultat économique de l'exercice.

## **3. Bilan**

Le bilan est une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour l'ETF, cette date est le 31 décembre 2006.

### ***Actif***

#### ***Actif immobilisé***

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement de 1 euro.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur à 420 euros et qui sont évalués à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat. La correction dans le bilan correspond à l'introduction de la camionnette de l'ETF dans l'actif.

La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est désormais comptabilisé parmi les dépenses. L'amortissement a une influence sur le résultat de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

## Immobilisations incorporelles

	Droits d'occupation des locaux	Licences d'utilisation des logiciels	Total
<b>A. Prix d'achat:</b>			
Valeur au 1.1.2006	5 000 000,00	209 080,02	5 209 080,02
Changements en cours d'exercice:			
• Additions		32 677,20	32 677,20
• Retraits			
• Correction sur la valeur du solde			0,00
Fin de l'exercice:	5 000 000,00	241 757,22	5 241 757,22
<b>B. Amortissement</b>			
Valeur au 1.1.2006	1 833 333,32	161 752,83	1 995 086,15
Changements en cours d'exercice:			
• Additions	166 666,68	27 365,17	194 031,85
• Retraits			
• Corrections sur la valeur du solde			0,00
Fin de l'exercice:	2 000 000,00	189 118,00	2 189 118,00
<b>Valeur nette (A + B)</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>52 639,22</b>	<b>3 052 639,22</b>

## Immobilisations corporelles

	Installations, machines et mobilier	Matériel informatique	Total
<b>A. Prix d'achat:</b>			
Valeur au 1.1.2006	227 603,97	1 254 831,92	1 482 435,89
Changements en cours d'exercice:			
• Additions	21 618,13	238 319,42	259 937,55
• Retraits			0,00
• Correction sur la valeur du solde	11 525,28		11 525,28
Fin de l'exercice:	260 747,38	1 493 151,34	1 753 898,72
<b>B. Amortissement</b>			
Valeur au 1.1.2006	196 944,69	1 072 958,84	1 269 903,53
Changements en cours d'exercice:			
• Additions	11 399,07	150 409,23	161 808,30
• Retraits			0,00
• Corrections sur la valeur du solde	11 525,28		11 525,28
Fin de l'exercice:	219 869,04	1 223 368,07	1 443 237,11
<b>Valeur nette (A + B)</b>	<b>40 878,34</b>	<b>269 783,27</b>	<b>310 661,61</b>

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25 %
Matériel de télécommunication et d'audiovisuel	25 %
Imprimerie, affranchissement, sécurité, immeubles, outillages	12,5 %
Mobiliers	10 %

## **Stocks**

Les publications sont enregistrées dans les stocks de l'ETF et non dans les «coûts». Bien que la valeur commerciale des publications soit nulle, leur valeur de remplacement est estimée à 33 768,94 euros. Le nombre de publications en stock décroît continuellement car de nombreuses publications peuvent désormais être téléchargées à partir du site web de l'ETF.

## **Préfinancements à court terme**

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur.

## **Créances à court terme**

À la rubrique «créances à court terme», figurent les montants que doivent les clients et d'autres débiteurs, les avances versées au titre des missions en cours, les dépenses reportées et les créances sur des entités consolidées.

## **Comptes de trésorerie**

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés aux banques et les intérêts reçus en janvier concernant 2006. Par rapport à l'exercice précédent, on remarque une diminution importante en raison de la clôture des anciens fonds de convention cette année.

## **Passif**

### **Capital**

Le capital se compose des bénéfices/déficit accumulés des années précédentes auxquels s'ajoute le résultat économique de l'exercice. (Voir également le tableau 2, état de variation des capitaux propres).

### **Provisions pour risques et charges**

À la rubrique des provisions figurent les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. Une provision de ce type est prévue en 2006 concernant des affaires juridiques en instance.

### **Provisions pour risques et frais**

En 2006, l'ETF a reconnu les congés qui n'ont pas été pris durant l'exercice comme des provisions pour risques et frais. En 2005, cette section s'intitulait «Avantages du personnel».

## **Dettes à court terme**

Les sommes dues aux créanciers pour des biens livrés ou des services prestés (charges à imputer) et les préfinancements en attente venant de la CE ou d'autres institutions communautaires:

Les principaux facteurs ayant contribué à cette augmentation sont présentés ci-dessous:

- Dettes courantes d'un montant de 3 649 530,20 euros liées principalement aux dépenses accumulées estimées concernant les crédits à reporter à 2007 et dépenses accumulées estimées concernant les préfinancements versés par l'ETF aux contractants. Ce montant est ventilé de la manière suivante:

Description de la convention	DG ou service de la CE	Montant	Situation/remarques
Subvention ETF – intérêt à recouvrer	DG EAC	190 802,40	
Résultat ETF 2005	DG EAC	74 315,93	
Services de diverses entités communautaires		62 125,98	TRAD-PMO-OIB-OPOCE et autres agences de la CE
<b>TOTAL</b>		<b>327 244,31</b>	

- Préfinancements reçus d'entités consolidées (principalement la CE), notamment dans le contexte des conventions gérées par l'ETF. L'augmentation considérable par rapport à 2005 est due au changement dans la comptabilisation des préfinancements reçus. À partir de 2006, le montant total reçu en tant que préfinancements reste pendant jusqu'à liquidation ou réception d'une note de débit par la CE. En 2006, la différence entre les montants reçus au titre de préfinancements et les montants payés était enregistrée en tant que préfinancement. Le montant total concerné est de 10 443 907,85 euros:

Description de la convention	DG ou service de la CE	Montant	Situation/remarques
COMM (Tempus TA C-M-T 2004/05)	DG EAC	2 363 260,09	fonds reçus
COMM (bourses Tempus PHARE/CARDS)	DG EAC	1 288 159,52	fonds non dépensés /remboursements reçus /intérêts reçus
COMM (bourses Tempus MEDA)	DG EAC	8 603,28	fonds non dépensés /remboursements reçus /intérêts reçus
COMM (bourses Tempus TACIS)	DG EAC	1 548 786,25	fonds non dépensés /remboursements reçus /intérêts reçus
COMM (convention ETE MED)	DG AIDCO	4 500 000,00	fonds reçus
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>9 708 809,14</b>	
Services de diverses entités de la CE		7 245,59	TRAD-PMO-OIB-OPOCE
Subvention ETF - intérêt à recouvrer	DG EAC	160 934,93	intérêts reçus 2006
Subvention de la CE	DG EAC	3 097 245,13	fonds reçus
en attente d'apurement avec la CE - ETE MED	DG AIDCO	1 369 285,75	dépenses accumulées -> 2006
en attente d'apurement avec la CE - TEMPUS TA	DG EAC	1 499 194,78	dépenses accumulées -> 2006
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>735 098,71</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>10 443 907,85</b>	

- À la rubrique «autres dettes à court terme sur des entités consolidées» sont enregistrés les montants qui étaient dus à la Commission européenne et confirmés par les entités. L'ETF attendait des notes de débit de la Commission avant de procéder au paiement. Le montant total concerné représente 327 244,31 euros et concerne principalement les intérêts reçus sur les principaux comptes bancaires de l'ETF et le résultat budgétaire de 2005 à rembourser à la CE. Un montant inférieur est associé aux services fournis par d'autres services de la CE et d'autres agences, entre autres la traduction, 62 125,98 euros.

Description de la convention	DG ou service de la CE	Montant	Situation/remarques
Subvention ETF - intérêt à recouvrer	DG EAC	190 802,40	
Résultat ETF 2005	DG EAC	74 315,93	
Services de diverses entités de la CE		62 125,98	TRAD-PMO-OIB-OPOCE et autres agences de la CE
<b>TOTAL</b>		<b>327 244,31</b>	

#### 4. Analyse des flux de trésorerie

L'analyse des flux de trésorerie représente les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. Il existe une diminution significative de la trésorerie, due aux remboursements à la CE liés à des fonds non dépensés et à la clôture d'anciennes conventions.

À partir de 2006, l'analyse des flux de trésorerie peut être comparée à l'analyse des flux de trésorerie de l'exercice précédent, à savoir 2005.

#### 5. Compte de résultat budgétaire

Le résultat budgétaire de 2006 représente la différence entre:

- les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant;
- les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.

Cette différence est augmentée ou réduite par:

- le solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier;
- les résultats des années précédentes remboursés à la CE.

## **6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique**

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre bilan économique et bilan budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement de 2005 et le résultat économique de 2006. Le résultat économique est rapproché du résultat budgétaire au tableau 6.

## VI. REMARQUES SUR L'EXECUTION DU BUDGET & LA GESTION FINANCIERE

---

### 1. Introduction

#### *Principes budgétaires*

Les principes budgétaires adoptés par l'ETF sont conformes aux dispositions associées du règlement financier de l'ETF adopté par le conseil de direction de l'ETF le 7 janvier 2003 et complété par les modalités d'application adoptées le 8 septembre 2003. L'établissement et l'exécution du budget de la Fondation respectent donc les principes d'unité et de vérité budgétaire, d'annualité, d'équilibre, d'unité de compte, d'universalité, de spécialité, de bonne gestion financière et de transparence.

#### *Structure du budget*

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est donc divisé en six titres dont chacun se divise en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la Commission européenne pour les titres 1, 2 et 3. Les titres 1 et 2 concernent les dépenses administratives tandis que le titre 3 est réservé aux dépenses opérationnelles.

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation);
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

Les titres 4, 5 et 6 concernent les budgets des recettes affectées et des recettes associées à des contrats ou conventions particuliers conclus avec la CE et d'autres bailleurs de fonds. Ils se définissent de la manière suivante:

- Le titre 4 représente la contribution du ministère italien des affaires étrangères.
- Le titre 5 représente la convention ETE-MED de la Commission européenne.
- Le titre 6 représente les conventions d'assistance technique Tempus de la CE. Étant donné l'approbation tardive de la 2<sup>e</sup> prorogation de la convention 2004/05 en 2005, les fonds supplémentaires de 1 040 260,09 euros ont été inscrits au budget révisé 2006, alors que les crédits avaient été débloqués en 2005.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

- Les montants reportés sont associés aux engagements légaux conclus durant l'exercice budgétaire. Ces montants sont liés au paiement de sommes dues concernant ces engagements à la fin de l'exercice.
- Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes placées.
- Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagements utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2006 et des engagements (en partie) reportés sur 2007.

Un résumé de l'exécution budget en 2006 et 2005 est fourni ci-contre. Des remarques concernant les aspects les plus pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste et des renseignements complets sur l'exécution du budget en 2006 sont donnés vers la fin de la présente section et sont résumés dans la partie 5 «Utilisation des crédits».

## 2. Exécution du budget en 2006 et 2005

<b>2006</b>								
	Budget autorisé 2006	Engagés	Engagements payés en 2006	Engagements reportés de droit	Engagements reportés des exercices précédents	Crédits non engagés reportés à 2007	Total des dépenses	Engagés sur les crédits
Titre 1	12 238 501,87	11 989 880,63	11 427 417,92	562 462,71	0,00	0,00	11 989 880,63	97,97 %
Titre 2	1 718 500,00	1 594 992,20	1 157 862,03	437 130,17	0,00	0,00	1 594 992,20	92,81 %
Titre 3	5 494 898,13	4 969 885,06	3 052 335,18	1 917 549,88	9 764,48	0,00	4 969 885,06	90,45 %
<b>Total subvention annuelle</b>	<b>19 451 900,00</b>	<b>18 554 757,89</b>	<b>15 637 615,13</b>	<b>2 917 142,76</b>	<b>9 764,48</b>	<b>0,00</b>	<b>18 554 757,89</b>	<b>95,39 %</b>
Titre 4	314 288,33	0,00	0,00	0,00	0,00	314 288,33	0,00	0,00 %
<b>Total Fonds fiduciaire italien</b>	<b>314 288,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 288,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>
Titre 5	0,00	3 113 928,88	1 233 853,15	1 880 075,73	0,00	1 886 071,12	3 113 928,88	0,00 %
<b>Total ETE MED</b>	<b>0,00</b>	<b>3 113 928,88</b>	<b>1 233 853,15</b>	<b>1 880 075,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 886 071,12</b>	<b>3 113 928,88</b>	<b>0,00 %</b>
Titre 6	1 323 000,00	1 615 723,63	822 152,66	793 570,97	0,00	0,00	1 615 723,63	122,13 %
<b>Total Tempus TA 2004/05</b>	<b>1 323 000,00</b>	<b>1 615 723,63</b>	<b>822 152,66</b>	<b>793 570,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 615 723,63</b>	<b>122,13 %</b>
<b>Total</b>	<b>21 089 188,33</b>	<b>23 284 410,40</b>	<b>17 693 620,94</b>	<b>5 590 789,46</b>	<b>9 764,48</b>	<b>2 200 359,45</b>	<b>23 284 410,40</b>	<b>110,41 %</b>
<i>Pour avoir une explication détaillée sur les titres 4, 5 et 6 concernant le niveau d'engagement et les crédits disponibles voir plus bas dans les remarques.</i>								
<b>2005</b>								
	Budget autorisé 2005	Engagés	Engagements payés en 2005	Engagements reportés de droit	Engagements reportés des exercices précédents	Crédits non engagés reportés à 2006	Total des dépenses	Engagés sur les crédits
Titre 1	11 942 000,00	11 787 354,87	11 309 760,87	477 594,00	0,00	0,00	11 787 354,87	98,71 %
Titre 2	1 563 150,00	1 558 529,75	1 232 309,16	326 220,59	0,00	0,00	1 558 529,75	99,70 %
Titre 3	4 994 850,00	4 743 675,11	2 818 340,84	1 925 334,27	0,00	0,00	4 743 675,11	94,97 %
<b>Total subvention annuelle</b>	<b>18 500 000,00</b>	<b>18 089 559,73</b>	<b>15 360 410,87</b>	<b>2 729 148,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 089 559,73</b>	<b>97,78 %</b>
Titre 4	479 231,55	357 075,90	123 005,87	234 070,03	0,00	122 155,65	479 231,55	74,51 %
<b>Total Fonds fiduciaire italien</b>	<b>479 231,55</b>	<b>357 075,90</b>	<b>123 005,87</b>	<b>234 070,03</b>	<b>0,00</b>	<b>122 155,65</b>	<b>479 231,55</b>	<b>74,51 %</b>
Titre 5	5 000 000,00	2 603 773,24	135 432,60	2 468 340,64	0,00	2 396 226,76	2 603 773,24	52,08 %
<b>Total ETE MED</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>2 603 773,24</b>	<b>135 432,60</b>	<b>2 468 340,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 396 226,76</b>	<b>2 603 773,24</b>	<b>52,08 %</b>
Titre 6	1 323 000,00	1 327 018,46	677 042,12	649 976,34	0,00	1 036 241,63	1 327 018,46	100,30 %
<b>Total Tempus TA 2004/05</b>	<b>1 323 000,00</b>	<b>1 327 018,46</b>	<b>677 042,12</b>	<b>649 976,34</b>	<b>0,00</b>	<b>1 036 241,63</b>	<b>1 327 018,46</b>	<b>100,30 %</b>
<b>Total</b>	<b>25 302 231,55</b>	<b>22 377 427,33</b>	<b>16 295 891,46</b>	<b>6 081 535,87</b>	<b>0,00</b>	<b>3 554 624,04</b>	<b>22 499 582,98</b>	<b>88,44 %</b>

### 3. Exécution des crédits de paiement 2006

	Crédits de paiement disponibles en 2006	Payés / remboursés en 2006	Crédits de paiement reportés à 2007	Crédits de paiement annulés en 2006	Payés sur les crédits 2006
Titre 1 (C1 + C8)	12 716 095,87	11 836 785,42	0,00	879 310,45	93,09 %
Titre 2 (C1 + C8)	2 044 720,59	1 444 958,42	0,00	599 762,17	70,67 %
Titre 3 (C1 + C8)	4 691 083,54	4 526 214,10	0,00	164 869,44	96,49 %
<b>Subvention annuelle totale</b>	<b>19 451 900,00</b>	<b>17 807 957,94</b>	<b>0,00</b>	<b>1 643 942,06</b>	<b>91,55 %</b>
Titre 4 - 2005	314 288,33	0,00	314 288,33	0,00	0,00 %
Titre 4 – années précédentes	665 408,19	500 163,50	165 244,69	0,00	75,17 %
<b>Total Fonds fiduciaire italien</b>	<b>979 696,52</b>	<b>500 163,50</b>	<b>479 533,02</b>	<b>0,00</b>	<b>51,05 %</b>
Titre 5	4 864 567,40	1 233 853,15	3 630 714,25	0,00	25,36 %
<b>Total ETE MED</b>	<b>4 864 567,40</b>	<b>1 233 853,15</b>	<b>3 630 714,25</b>	<b>0,00</b>	<b>25,36 %</b>
Titre 6	1 686 217,97	822 152,66	864 065,31	0,00	48,76 %
<b>Total Tempus TA 2004/05</b>	<b>1 686 217,97</b>	<b>822 152,66</b>	<b>864 065,31</b>	<b>0,00</b>	<b>48,76 %</b>
Projet Royaumont	8 744,64	8 744,64	0,00	0,00	100,00 %
Tempus TA Cards 2002	258 739,44	258 739,44	0,00	0,00	100,00 %
Tempus TA Tacis 2002	302 267,70	302 267,70	0,00	0,00	100,00 %
Tempus TA Cards-Meda-Tacis 2003-04	646 818,15	646 818,15	0,00	0,00	100,00 %
Tempus TA Meda 2003	46 315,78	46 315,78	0,00	0,00	100,00 %
Tempus II Cards - bourses	6 151 756,24	5 395 318,22	756 438,02	0,00	87,70 %
Tempus II Meda - bourses	46 644,24	38 827,24	7 817,00	0,00	83,24 %
Tempus II Tacis - bourses	6 251 287,95	4 958 115,83	1 293 172,12	0,00	79,31 %
<b>Total conventions années précédentes</b>	<b>13 712 574,14</b>	<b>11 655 147,00</b>	<b>2 057 427,14</b>	<b>0,00</b>	<b>85,00 %</b>
<b>Total tous crédits de paiement</b>	<b>40 694 956,03</b>	<b>32 019 274,25</b>	<b>7 031 739,72</b>	<b>1 643 942,06</b>	<b>78,68 %</b>

Au début de 2006, les crédits de paiement en suspens relatifs à huit conventions avaient une valeur totale de 13 712 574,14 euros. Les crédits de paiement disponibles, bien qu'importants, correspondent en général à des conventions inactives ou à des engagements concernant lesquels l'ETF attendait des notes de débit de la CE avant de les clore définitivement. En ce qui concerne ces conventions, la situation est la suivante:

- Les crédits de paiement en suspens afférents à Royaumont, Tempus TA 2002 (CARDS et TACIS), Tempus TA 2003 (MEDA) et Tempus TA 2003-04 ont été entièrement remboursés à la CE en 2006.
- Pour les trois conventions sur les bourses Tempus, un montant de 10 088 524,98 euros a été principalement remboursé par l'ETF à la CE au titre de fonds non dépensés, tandis qu'une partie mineure a servi à payer des bourses en suspens.

## 4. Remarques sur l'exécution du budget 2006

### TITRE 1 «DEPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIEES A L'ETF»

#### CHAPITRE 11 «PERSONNEL EN ACTIVITE»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
11 511 800	11 067 636	10 832 205	97,87 %

Ce chapitre concerne principalement les salaires et allocations connexes, les retraites et les frais d'assurance ainsi que les coûts liés à l'achat de services d'intérim et de conseil. Le budget associé au chapitre 11 repose sur l'occupation de 105 (tableau des effectifs approuvé pour 2006) postes d'agent temporaire. Cependant, la rotation des effectifs a suscité des vacances de poste temporaires, et donc l'occupation des postes d'agent temporaire en 2006 a été plus faible que prévu. En outre, en raison de la fin des activités liées à l'assistance technique Tempus prévue pour 2007 et de l'augmentation de la rotation des effectifs depuis 2005, tous les postes d'agent temporaire relatifs aux activités Tempus ont été compensés par d'autres types de contrats (notamment agents contractuels et intérim). Ainsi, en tenant compte des facteurs évoqués ci-dessus, 94 % du budget alloué (occupation de 94,2 postes équivalents temps plein) ont été utilisés.

#### Spécification des virements budgétaires dans le chapitre 11

- Une réaffectation des ressources budgétaires entre l'article 110 (Agents occupant un emploi au tableau des effectifs) et l'article 111 (Autres agents) a eu lieu en vue de financer les coûts des agents auxiliaires supplémentaires qui ont été recrutés pour couvrir les absences d'agents temporaires (voir ci-dessus), des tâches supplémentaires et des attributions de nature exceptionnelle.
- Une réaffectation des ressources budgétaires entre l'article 110 (Agents occupant un emploi au tableau des effectifs) et l'article 117 (Services supplémentaires) a été effectuée en raison de besoins accrus en personnel intérimaire (voir ci-dessus) et de l'utilisation de consultants externes, notamment dans le domaine de la gestion des ressources humaines.
- Une réaffectation des ressources budgétaires entre l'article 110 (Agents occupant un emploi au tableau des effectifs) et l'article 118 (Frais de recrutement et de transformation) a permis de financer le lancement de 12 procédures de recrutement, y inclus la création de listes de réserve de candidats appropriés.
- Une réaffectation des ressources budgétaires entre l'article 110 (Agents occupant un emploi au tableau des effectifs) et l'article 119 (Pondérations – Coefficient correcteur) a été effectuée pour compenser l'augmentation annuelle continue du facteur de pondération italien.

#### CHAPITRE 13 «MISSIONS ET DEPLACEMENTS»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses/ budget après virements)
800 000	787 351	787 351	100 %

Au total, en 2006, le personnel de l'ETF a effectué 647 missions, d'une longueur moyenne de **2,60** jours et d'un coût moyen de **1 413 euros**<sup>1</sup>. Le crédit original de 800 000 euros du chapitre 13 «Missions et déplacements» a été augmenté à 843 351 euros en raison

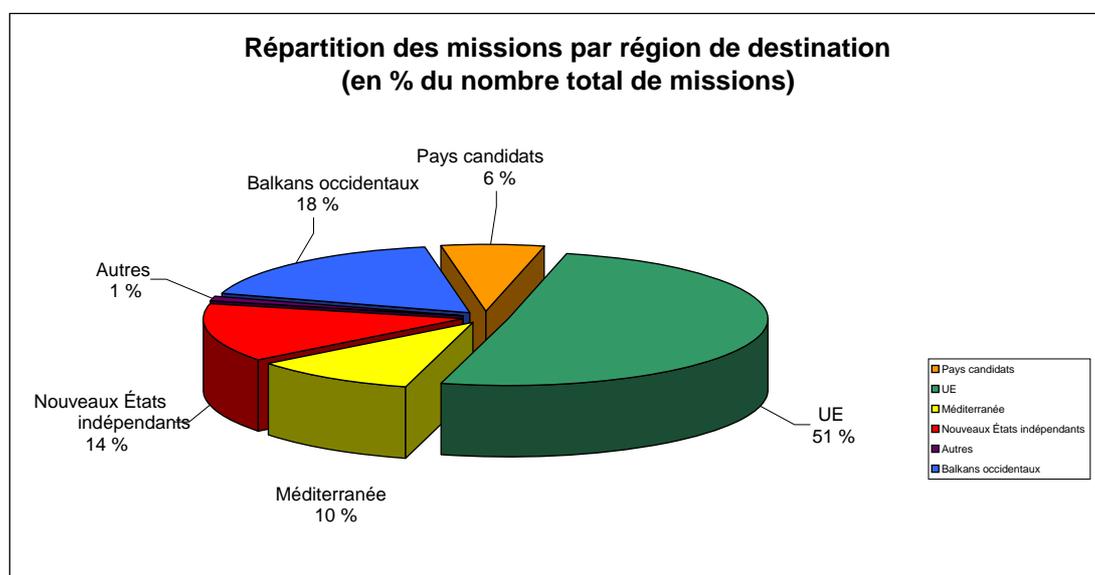
<sup>1</sup> Les missions imputées au titre IV, relatives à la coopération avec les institutions italiennes, et au titre V, en rapport avec le projet ETE-MED, ne sont pas incluses.

d'indications données par la Commission européenne à l'automne selon lesquelles il serait nécessaire de mener des activités de contrôle sur site plus intenses dans le cadre de l'assistance technique TEMPUS. Malheureusement, la décision finale de la Commission à ce sujet a été prise plus tard que prévu, ce qui a reporté l'exécution des missions envisagées à 2007. Les crédits supplémentaires correspondants ont été désengagés.

La répartition des frais de mission par département pour 2006 est la suivante:

DÉPARTEMENTS/UNITÉS	% TOTAL	Répartition des dépenses des missions «Opérations» par programme ou zone géographique	
Opérations (dont programme TEMPUS)	69,6 %	Europe du Sud-Est	20,7 %
		Union européenne	17,3 %
		Programme TEMPUS	10,8 %
		Europe orientale et Asie centrale	11,2 %
		Région méditerranéenne	8,8 %
Direction et unité «Planification, contrôle et évaluation»	11,4 %		
Comité «Administration et personnel»	7,4 %		
Missions de formation	6,5 %		
Communication extérieure	5,1 %		
<b>TOTAL Missions et frais de déplacement</b>	<b>100,00 %</b>		

Près de la moitié des missions se sont déroulées dans l'Union européenne (51 %) et en particulier à Bruxelles (148 missions = 22,8 % du nombre de missions pour cette ligne budgétaire). Pour 2006, la répartition des missions par région de destination est la suivante:

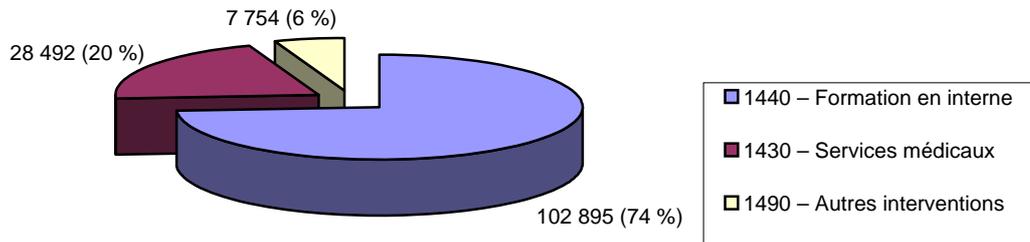


#### CHAPITRE 14 «INFRASTRUCTURES A CARACTERE SOCIO-MEDICAL»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
140 000	145 000	139 141	95,96 %

Le chapitre 14 couvre les dépenses relatives à la formation du personnel et aux services médicaux, la majorité du budget étant consacrée à la formation.

## Répartition des dépenses du chapitre 14



Les coûts afférents à la formation (poste 1440) couvrent:

- les activités de formation visant à développer l'expertise technique de l'ETF dans les domaines en rapport avec son mandat;
- les activités de formation visant à améliorer le potentiel de l'ETF pour se plier à l'environnement réglementaire (notamment la formation en matière de santé et de sécurité demandée par la législation italienne);
- les activités de formation visant à améliorer l'efficacité de l'ETF, portant par exemple sur la gestion du temps, le développement des compétences relatives aux techniques de recrutement, la formation linguistique, le développement des compétences en matière de ressources humaines (motivation des équipes, accompagnement individualisé, etc.), la formation en informatique, la sécurité du personnel envoyé en mission.

En 2006, l'ETF a décidé de diversifier la gamme de ses activités de développement des compétences (parfois de manière expérimentale), d'exploiter des approches formelles, informelles et non formelles de l'apprentissage, et d'accorder plus d'attention aux initiatives personnelles en matière de développement professionnel.

Le nombre de jours de formation suivis par le personnel de l'ETF a atteint 715, ce qui correspond en moyenne à 5,2 jours par personne, sachant que 138 membres du personnel ont bénéficié d'au moins une formation. Il faut toutefois noter qu'il se peut que toutes les formations n'aient pas été enregistrées, en particulier pour ce qui est des activités informelles et non formelles, très difficiles à enregistrer (autodéclarées).

Vers la fin de 2006, l'ETF a signé un accord de niveau de service avec la DG ADMIN dans le but d'assurer la disponibilité d'une large gamme de cours de nature obligatoire pour certaines fonctions (par exemple: ordonnateurs, membres des comités de sélection, etc.).

Les frais de services médicaux (poste 1430) sont constitués principalement des honoraires du médecin de l'ETF et des dépenses liées à des programmes de prévention en matière de santé.

L'organisation par l'ETF de la manifestation finlandaise célébrant la présidence finlandaise de l'UE a été financée au titre du poste 1490.

### CHAPITRE 15 «ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET D'EXPERTS»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
290 000	226 515	222 164	98,08 %

Ce crédit couvre les coûts de fonctionnaires nationaux et internationaux (END) ainsi que des salariés du secteur privé détachés provisoirement à l'ETF. En soutenant ces échanges, la Fondation profite de l'expertise acquise par les autorités nationales dans ses domaines d'activité. Les détachements augmentent également pour l'ETF la possibilité d'établir des

réseaux avec les parties prenantes concernées et fournissent des possibilités de développement professionnel. La politique de l'ETF en matière de recours à des experts nationaux détachés (END) a été mise en œuvre en 2005, dans le but d'ouvrir des possibilités à des experts qualifiés de pays partenaires et de faciliter le transfert des connaissances acquises en réduisant la durée moyenne de ces détachements de trois à quatre ans à environ deux ans. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières, les frais de déplacement et, exceptionnellement, le remboursement partiel des coûts salariaux aux ministères ou organismes de tutelle.

Au total, 5 experts nationaux (END) ont été accueillis par l'ETF en 2006 (4,63 END équivalents temps plein), alors que 6 ou 7 étaient prévus. Ceci a conduit à une diminution des crédits. Ces experts ont collaboré avec le département «Opérations» de l'ETF.

## **CHAPITRE 17 «FRAIS DE RECEPTION ET DE REPRESENTATION»**

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
15 000	12 000	9 020	75,17 %

Ce chapitre couvre les dépenses de représentation (déjeuners, dîners, etc.) vis-à-vis des hôtes conviés par l'ETF dans le cadre de réunions. Étant donné la réduction des activités relatives à ce domaine, les dépenses enregistrées à ce chapitre sont relativement faibles.

## **TITRE 2 «IMMEUBLE, MATERIEL ET DEPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT»**

### **CHAPITRE 20 «INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES»**

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
660 300	655 800	654 690	99,83 %

Ce chapitre couvre les dépenses de fonctionnement liées aux locaux et à la gestion des sites de l'ETF, telles que les services collectifs, le nettoyage et l'entretien, les locations, les assurances, l'ameublement des locaux, la sécurité et la surveillance.

Le budget approuvé a été utilisé conformément aux activités planifiées:

Les locaux de l'ETF vieillissant (certaines parties ont plus de 14 ans), la nécessité de réparations et mesures d'entretien risque d'augmenter plus rapidement que prévu. En 2006, des travaux de réparation et de peinture programmés ont été réalisés sur la façade interne de la cour intérieure de l'ETF et les parties extérieure de la tour.

- Plusieurs incidents d'infiltration de pluies ont nécessité des réparations et travaux de redécoration extraordinaires.
- La demande de travaux d'électricité mineurs augmente continuellement, notamment les réparations et/ou remplacements de radiateurs en raison de problèmes électriques, ce qui semble indiquer que l'installation atteint ou va atteindre la fin de son cycle de vie utile et est désormais obsolète.
- Le remplacement de tous les détecteurs d'incendie dans le bâtiment en raison de leur vieillissement, des travaux à l'éclairage d'urgence, l'installation de meilleurs signaux d'urgence optiques et acoustiques, et quelques travaux supplémentaires aux ascenseurs ont dû être effectués pour des raisons de sécurité et sur conseil de notre contractant pour la sécurité (RSPP).
- Les besoins en terme de nettoyage, d'entretien et d'ameublement des locaux ont légèrement augmenté en 2006 (nettoyage extraordinaire, désinfestations, décoration intérieure, plantes, etc.).

- Une désinfection extraordinaire des bureaux et archives Tempus a été nécessaire en raison des problèmes de santé signalés par le personnel, dont des morsures et irritations causées par des puces de papier.
- À partir de septembre 2006, l'ETF a conclu un accord de niveau de service avec la Commission pour la location d'un bureau à Bruxelles. Des coûts supplémentaires sont attendus car cela nécessite des services du personnel.

## CHAPITRE 21 «TRAITEMENT DE DONNEES»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
500 000	495 000	452 572	91,43 %

Le chapitre 21 concerne toutes les dépenses liées au traitement de données, y compris l'achat d'applications logicielles standard, et les coûts de maintenance, de soutien et d'abonnement ainsi que de développement de systèmes logiciels. Les coûts relatifs à l'achat et à l'entretien du matériel et des accessoires figurent également dans ce chapitre budgétaire.

Les besoins relatifs à ce chapitre ont légèrement diminué en raison de l'échec d'un appel d'offres pour l'achat d'un système de sauvegarde (dans le cadre des actions de continuité d'exploitation de l'ETF) (cette activité a donc été reportée à 2007).

## CHAPITRE 22 «BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
76 100	70 125	53 139	75,78 %

Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés aux installations techniques, au matériel de bureau, au mobilier, au transport et à la bibliothèque de l'ETF. Un fort pourcentage du budget est affecté à la location et à l'entretien de photocopieurs, de même qu'à l'acquisition de matériel nouveau, c'est-à-dire des projecteurs vidéo et des télécopieurs.

Les dépenses étaient conformes aux estimations bien que le budget ait été légèrement réduit pour permettre des transferts à des domaines prioritaires. Le renouvellement du mobilier a donc été moins important que prévu et l'accent a été mis sur les accessoires ergonomiques, à la demande du médecin de l'ETF.

## CHAPITRE 23 «DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT»

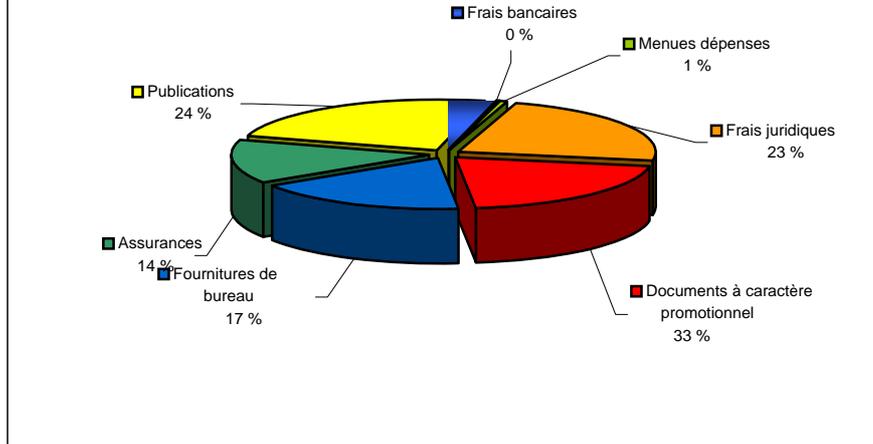
Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
95 800	164 975	152 819	92,63 %

Ce crédit concerne principalement les frais liés aux fournitures de bureau et à la papeterie. Les autres dépenses couvertes sont liées aux frais bancaires, aux frais juridiques, aux assurances et aux publications (principalement au Journal officiel).

Le budget a été complété pour répondre en particulier à une demande accrue en matériel d'emballage (papeterie) pour les archives du projet Tempus qui ont dû être rapatriées à Bruxelles et un accroissement des besoins en papeterie.

La publication entière du budget a nécessité des fonds supplémentaires au titre de publications.

### Répartition des dépenses du chapitre 23



#### CHAPITRE 24 «AFFRANCHISSEMENT ET TELECOMMUNICATIONS»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
165 800	175 800	174 208	99,09 %

Ce crédit couvre les dépenses liées aux services postaux et de télécommunications.

Les dépenses de correspondance et de messagerie ont été conformes au budget prévu et incluaient le coût du rapatriement de la documentation administrative Tempus dans les archives centrales de la Commission.

De plus, les frais de téléphone mobile ont atteint un niveau légèrement supérieur aux prévisions de 2005, en raison principalement de l'utilisation de ces appareils durant les missions et manifestations extérieures et de l'adoption d'une politique visant à rendre le personnel plus facile à contacter. Désormais, les membres du personnel en mission disposent d'un téléphone mobile et de services de courrier électronique, de SMS et de navigation sur le web. Cependant, cette augmentation a été en partie compensée par une diminution des frais de téléphone fixe au cours de la même année.

#### CHAPITRE 25 «FRAIS GENERAUX AFFERENTS AUX REUNIONS»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
190 000	156 800	107 565	68,60 %

Les fonds affectés à ce chapitre sont principalement destinés à couvrir les dépenses afférentes aux réunions statutaires du conseil de direction qui se sont déroulées en juin et en novembre 2006. Ils couvrent également les réunions ordinaires de tout le personnel qui ont lieu dans les locaux de l'ETF. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions.

## TITRE 3 «DEPENSES RESULTANT DE L'EXECUTION DE LA MISSION DE L'ETF»

Le titre 3 se compose de deux chapitres, 30 (dépenses opérationnelles) et 31 (activités du programme de travail).

### CHAPITRE 30 «DEPENSES OPERATIONNELLES»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
1 196 900	1 602 287	1 457 968	90,99 %

Le chapitre 30 couvre la documentation, les publications à caractère général, les travaux de traduction et les réunions du collège consultatif.

Les principaux postes de ce chapitre sont les suivants:

#### Poste 3000 «Documentation»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
62 000	32 000	26 492	82,79 %

Ce crédit couvre la création et l'entretien d'un centre de documentation, les abonnements aux journaux et périodiques spécialisés et l'achat de livres et de médias électroniques.

L'ETF a renforcé ses contrôles de qualité sur les propositions d'acquisitions de documents et d'abonnements, ce qui a conduit à une réduction des acquisitions.

#### Poste 3010 «Publications générales et communication extérieure»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
378 200	570 942	505 187	88,48 %

Ce crédit est engagé pour financer toutes les dépenses associées aux publications générales de la Fondation et à la promotion de ses travaux, y compris la communication intérieure.

Il est destiné à couvrir les frais associés à la rédaction, la mise en forme, l'impression et la distribution de publications à caractère général, notamment la lettre d'information, le magazine, le document consacré aux faits marquants, etc. Il couvre également les coûts liés à la mise à jour du site web, l'organisation d'événements touchant à la communication (tels que les réunions du comité de rédaction, le séminaire à l'intention des médias) et les productions de type multimédia. Les activités relatives aux médias sont également couvertes par cette ligne budgétaire, y compris le soutien et la photographie.

Ce crédit a été modifié par un transfert de fonds disponibles effectué par des départements opérationnels pour couvrir les activités supplémentaires relatives aux médias et l'élaboration de nouveaux produits de promotion de l'ETF.

#### Poste 3040 Frais de traduction

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
299 200	586 421	513 366	87,54 %

Ce crédit couvre les dépenses relatives aux traductions.

Le crédit a été augmenté pour faire face aux traductions supplémentaires effectuées durant l'exercice (c'est-à-dire la plénière du collège consultatif 2006). Celles-ci ont été exécutées en réponse à une recommandation de l'évaluation extérieure de l'ETF menée en 2005, conseillant à celle-ci de diffuser un plus grand nombre de ses produits dans d'autres langues.

### **Postes 3050 «Réunions du collège consultatif et coûts afférents»**

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
451 900	406 763	406 763	100 %

Le collège consultatif est un organe statutaire composé de plus de 120 experts en matière de formation professionnelle venant des États membres de l'Union européenne, des pays et territoires partenaires, de la CE, des partenaires sociaux et d'autres organisations internationales.

Bien que la fonction principale du collège consultatif soit de donner un avis à l'ETF et à son conseil de direction sur le projet de programme de travail de l'ETF, il sert également de réseau d'échange permettant le partage de bonnes pratiques en matière de politique et de réforme de la formation professionnelle entre et avec les pays en transition.

Les membres du collège consultatif sont désignés pour trois ans. Le mandat en cours couvre la période 2004-2006. Les membres se réunissent au sein de groupes régionaux durant les deux premières années de leur mandat. Durant la troisième et dernière année, une réunion plénière est organisée pour permettre un échange de connaissances sur l'ensemble du réseau.

La réunion plénière 2006 du collège consultatif a eu lieu à Turin, Italie, du 7 au 9 juin 2006. Une contribution supplémentaire de 1 900 euros de la banque CRT a été reçue pour cet événement.

### **CHAPITRE 31 «ACTIONS PRIORITAIRES – ACTIVITES DU PROGRAMME DE TRAVAIL»**

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
3 810 200	3 892 612	3 511 917	90,22 %

Ce chapitre couvre les activités opérationnelles de l'ETF effectuées dans le cadre de la subvention annuelle de la CE. Ces activités sont évoquées dans le programme de travail 2006 approuvé par le conseil de direction en 2005.

Les activités opérationnelles de l'ETF englobent le soutien aux services de la CE (article 310), la fourniture d'informations et d'analyses (article 311), et les initiatives de développement de l'expertise visant à tester les nouvelles approches de réforme dans les pays partenaires (article 312). Le chapitre 31 comprend également l'article 313 qui couvre les frais divers relatifs aux activités du programme de travail, par exemple les frais d'assurance (poste 3130) et les frais de représentation (poste 3131).

L'exercice 2006 a été une année de transition: le programme de travail a été rédigé en 2005, alors qu'en 2006 la restructuration du département «Opérations» a amené une organisation par projets au lieu d'une organisation par régions. En conséquence, l'ETF a réparti les trois volets (correspondant aux trois lignes budgétaires 3100, 3110 et 3120) sur les nouveaux projets (au lieu des régions en 2005).

Les projets 2006 reflètent les nouveaux instruments (IEVP, IAP et ICD) et ont absorbé les activités conduites auparavant dans le cadre de l'organisation géographique (MEDA, EESE,

EEAC). Il existe en outre plusieurs projets correspondant au volet «Activités de développement» (CVET, EXPDF, LLL, MIG et TRANS).

Des virements internes entre les projets ont été réalisés afin de répondre aux besoins administratifs des activités et d'atteindre les objectifs définis dans le programme de travail.

Vers la fin de l'année, en raison d'un manque de crédits de paiement au titre 3 et afin de respecter les obligations et conditions contractuelles, un montant de 345 649 euros a été transféré du titre 1, dont 210 599 euros pour les lignes budgétaires du département opérationnel. Tandis que seuls des crédits de paiement étaient nécessaires, étant donné la nature non différenciée des crédits administratifs transférés, des crédits d'engagement ont aussi été transférés. Comme ces derniers n'ont pas été utilisés, la consommation réelle des crédits opérationnels est en fait de 96,74 %.

### **Poste 3100 «Soutien à la Commission (CE)»**

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
1 479 777	1 608 751	1 397 379	86,86 %

En 2006, l'activité de l'ETF a porté principalement sur la fourniture d'un soutien à la programmation et aux cycles des projets au service de la Commission pour faire en sorte que les interventions en matière de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) de l'Union européenne correspondent pleinement aux objectifs d'ensemble de la politique communautaire en matière de relations extérieures.

### **Poste 3110 «Collecte et analyse de l'information grâce au réseau d'observatoires nationaux»**

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
1 153 050	1 261 665	1 182 044	93,69 %

Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés à la fourniture et à l'analyse des informations et des données en soutien à la Commission et aux pays partenaires au moyen du réseau d'observatoires nationaux préétabli de l'ETF.

L'ETF a continué à fournir à ses parties prenantes des informations sur les politiques et des services de conseil concernant la réforme de l'enseignement et de la formation dans les régions partenaires via ce réseau. L'ETF a également utilisé le réseau d'observatoires pour diffuser des informations sur l'approche de l'Union européenne et des États membres et sur les meilleures pratiques dans le domaine de la formation professionnelle.

### **Poste 3120 «Activités de développement – domaines thématiques»**

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
776 173	632 495	604 913	95,64 %

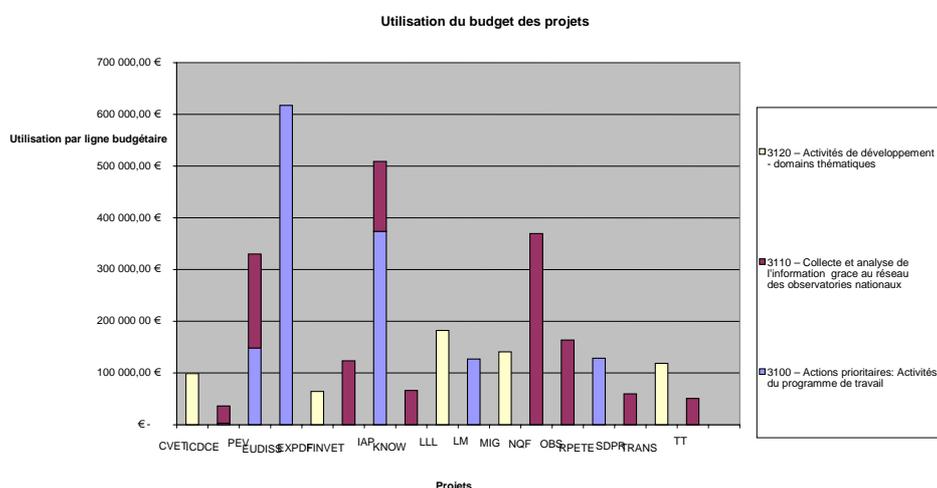
Les investissements réalisés dans ce domaine sont associés à l'objectif de développer les capacités des acteurs nationaux à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et politiques en matière de développement des ressources humaines dans le cadre des politiques de l'Union européenne et de mettre au point des approches innovantes sur des questions pertinentes clés

pour soutenir la définition des politiques et interventions futures de l'Union européenne et des pays partenaires dans le domaine du développement des ressources humaines.

Project	Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
CVET	136 173	108 692	98 900	91 %
ICDCE	38 000	39 661	35 985	91 %
PEV	347 677	334 782	329 639	98 %
EUDISS	636 400	654 576	617 187	94 %
EXPDF	120 000	65 204	63 957	98 %
FINVET	90 000	125 009	123 498	99 %
IAP	536 700	519 781	508 860	98 %
KNOW	50 000	68 680	66 272	96 %
LLL	200 000	187 965	182 465	97 %
LM	120 000	127 000	126 879	100 %
MIG	200 000	142 002	140 684	99 %
NQF	349 000	374 218	369 595	99 %
OBS	150 000	169 318	163 550	97 %
RPETE	155 000	129 925	128 281	99 %
SDPR	100 000	65 641	59 439	91 %
TRANS	120 000	120 000	118 906	99 %
TT	60 050	59 858	50 734	85 %
	-	210 600		
<b>Total OPS</b>	<b>3 409 000</b>	<b>3 502 912</b>	<b>3 184 830</b>	<b>91 %</b>

Projet	Description du projet
CVET	Mesure d'impact en matière de FPC dans la région Meda et en Russie
ICDCE	Soutien au cycle de projets Tacis, fourniture d'expertise à la Commission européenne, conseil politique en soutien des processus de réforme de l'EFP
PEV	Politique européenne de voisinage
EUDISS	Enseignement et formation pour l'emploi
EXPDF	Diffusion d'informations sur les politiques de l'UE en matière d'enseignement professionnel, de formation et d'emploi
FINVET	Cadre de développement de l'expertise
IAP	Instrument de préadhésion
KNOW	Financement du projet de systèmes d'EFP
LLL	Analyse approfondie: Diffusion de l'étude consacrée au développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir
LM	Amélioration de l'enseignement des compétences clés, notamment l'apprentissage de l'entreprenariat dans un contexte de formation tout au long de la vie, pour les jeunes et les adultes
MIG	Études consacrées au marché du travail: analyse transnationale
NQF	Implications des migrations pour l'EFP
OBS	Cadre national de qualifications (suite)
RPETE	Développement de la fonction observatoire: renforcement des capacités au niveau national
SDPR	Mise en œuvre du projet régional MEDA «Éducation et formation pour l'emploi»
TRANS	Développement des compétences pour la réduction de la pauvreté (suite)
TT	Projet axé sur les compétences en Serbie

Au total, les dépenses opérationnelles (postes 3100, 3110, et 3120) sont réparties entre les projets comme indiqué sur le graphique ci-dessous:



### Poste 3130 «Frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail»

Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
24 200	7 700	2 478	32,18%

Ce crédit couvre des dépenses comme les frais d'assurance pour les participants aux missions, aux conférences, aux ateliers et aux autres manifestations de l'ETF.

Les dépenses ont été significativement plus faibles que prévu pour les raisons suivantes:

l'ETF a reçu un remboursement de 15 000 euros de frais d'assurance à la suite d'une correction des frais d'assurance payés en 2005 et 2006. En outre, l'ETF a réussi à remplacer sa police d'assurance des missions par une autre police économiquement plus avantageuse.

### Poste 3140 «Évaluation de l'impact»

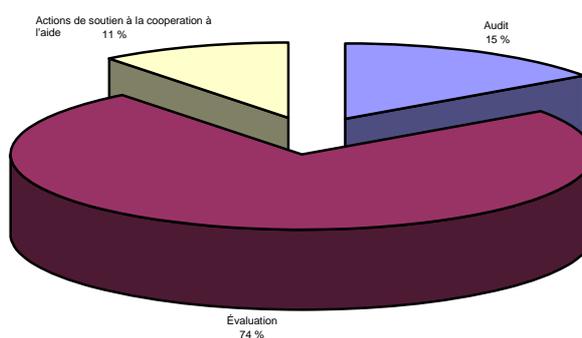
Budget 2006	Budget 2006 (après virements)	Dépenses 2006	Pourcentage (Dépenses / budget après virements)
377 000	382 000	324 609	84,98 %

Ce crédit couvre le contrôle de la qualité des activités de l'ETF par le biais d'évaluations et d'audits, du regroupement d'initiatives institutionnelles dans les domaines de l'évaluation, de l'audit et des activités afin d'encourager l'échange d'informations entre les bailleurs de fonds.

Les fonds ont été en partie transférés aux activités des bailleurs afin de financer la préparation d'orientations pour les approches sectorielles et à l'évaluation. Cependant, la commande d'une activité d'évaluation en décembre 2006 a échoué en raison de changements dans les droits de l'équipe d'évaluation à la fin du mécanisme de passation. L'activité a été reportée à 2007.

En octobre 2006, l'équipe de gestion a décidé de suspendre les activités d'audit externe restantes pour l'année.

Répartition des dépenses de l'article 314



## TITRE 4 «FONDS FIDUCIAIRE ITALIEN»

Crédits disponibles pour 2006 provenant des exercices précédents	Crédits 2006	Crédits récupérés 2006	Total engagés 2006	Payés 2006	Reports de droit 2006 -> 2007	Crédits 2006 disponibles pour 2007
a	b	c	d	e	f = d - e	g = a + b + c - d
665 408	314 288	6 079	543 624	500 164	43 461	442 150

Ce titre couvre un projet de l'exercice 2006 pour lequel l'ETF a bénéficié d'un financement.

Un montant de 300 000 euros a été reçu et la réutilisation d'intérêts accumulés de 14 288 euros a été autorisée. Un montant supplémentaire de 6 079 euros remboursé par un contractant a été introduit dans les crédits initiaux. Pour des raisons techniques, ce montant n'a pas pu être introduit correctement au titre d'engagement dans le système financier.

Il a été convenu de financer des initiatives en faveur du développement des ressources humaines. La priorité a été donnée aux activités suivantes:

- Nouveaux fonds:
  - Études consacrées au marché du travail: analyse transnationale dans les Balkans occidentaux
- Fonds précédents:
  - développement de la fonction d'observatoire Meda au Maroc, en Syrie et en Jordanie;
  - développement des ressources humaines en Europe du Sud-Est par l'élaboration de politiques locales innovantes;
  - télé-enseignement par voie électronique;
  - évaluation d'impact de la formation des cadres pour le développement des entreprises dans la Fédération russe.

## TITRE 5 «CONVENTION ETE-MED»

Crédits disponibles pour 2006 provenant des exercices précédents	Crédits encore à recevoir	Engagés 2006	Payés 2006	Reports de droit 2006 -> 2007	Crédits 2006 disponibles pour 2007
a	b	c	d	e = c - d	f = a + b - c
4 864 567		3 113 929	1 233 853	1 880 076	1 750 639

Ce titre couvre les activités mises en œuvre au titre de la convention ETE-MED signée entre la DG Aidco et l'ETF (organe d'exécution) en 2004.

La progression générale du projet concerne la mise en œuvre des activités en fonction du plan opérationnel annuel (POA) et conformément aux objectifs du projet: renforcer le dialogue régional et la contribution à l'élaboration de politiques par le biais d'une approche régionale.

En termes de réalisations opérationnelles, 2006 a été caractérisée par:

- la consolidation des réseaux Euro-MED créés (observatoire Euro-MED et formation des enseignants et des formateurs);
- la création de deux nouveaux réseaux. Le premier concerne l'orientation professionnelle et implique des représentants des ministères de l'enseignement/de la formation et de l'emploi; le second concerne les cadres nationaux de qualifications et la reconnaissance des qualifications, et implique des représentants des ministères de l'enseignement/de la formation et de l'emploi ainsi que des partenaires sociaux;
- la création de plateformes virtuelles pour les différents réseaux;
- le lancement d'activités importantes dans les composantes 3 (inventaire) et 4 (analyse des besoins).

Une avance de 50 % des crédits disponibles pour la convention représentant 2 500 000 euros a été reçue en 2005, et 2 000 000 euros supplémentaires ont été reçus en 2006. Les crédits sont disponibles pour toute la durée du projet, qui devrait se terminer en 2010.

## TITRE 6 «Assistance technique Tempus»

Crédits disponibles pour 2006 provenant des exercices précédents	Crédits 2006	Engagés 2006	Payés 2006	Reports de droit 2006 -> 2007	Fonds inutilisés en 2006 à rembourser à la DG EAC
a	b	c	d	e = c - d	f = a + b - c
1 686 218		1 615 724	822 153	793 571	47 875

Ce titre couvre les activités exécutées par le département Tempus de l'ETF dans le cadre de la fourniture d'une assistance technique à la Commission pour la mise en œuvre du programme Tempus, comme le stipule la convention signée entre le directeur de l'ETF et le directeur général de la DG « Éducation et culture » pour la Commission.

Les activités couvertes par ce titre sont réparties entre les catégories suivantes:

- sélection;
- suivi;
- publication et information;
- mise en œuvre de Tempus et dépenses administratives afférentes.

La convention Tempus TA 2004/05 a été signée en décembre 2004. En juin 2005, une première prorogation de cette convention a été signée.

Une deuxième prorogation de la convention Tempus TA 2004/05 a été signée en décembre 2005. En raison de l'acceptation tardive de la convention, la dotation afférente n'a pas été enregistrée dans le budget 2005 et a été versée au budget révisé de 2006.

Le montant total reçu en 2006 atteint 624 156,06 euros (les 60 % restants de la deuxième prorogation).

Enfin, afin d'utiliser les fonds restants et de faciliter la planification des activités de la sélection PEC 2006, la convention a été prolongée de deux mois supplémentaires, jusqu'à la fin de 2006.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RECETTES AFFECTÉES 2006 Titres 4,5 et 6**

	SOLDE: total des reports disponibles pour engagement au 31/12/05	Engagements accumulés 2006	Paiements 2006	Reports de droit 2006	Disponibles pour engagement	Crédits récupérés 2006	Total reports en suspens disponibles pour engagement au 31/12/06	Nouveaux crédits 2006	Engagements 2006	Paiements 2006	Reports de droit 2006	Crédits disponibles pour engagement	SOLDE: total des reports disponibles pour engagement au 31/12/06
	a	b	c	d	e=a-c-d	f	g=d+e	h	i	j	k=i-j	l=h-i	m=k+l
<b>TITRE 4 – Ministère italien des affaires étrangères 2006</b>								314 288,33	0,00	0,00	0,00	314 288,33	314 288,33
<b>TOTAL TITRE 4</b>								314 288,33	0,00	0,00	0,00	314 288,33	314 288,33
<b>Total projets 2006</b>								314 288,33	0,00	0,00	0,00	314 288,33	314 288,33
<b>TITRE 5 - ETE MED</b>	4 864 567,40	3 113 928,88	1 233 853,15	1 880 075,73	1 750 638,52		3 630 714,25						3 630 714,25
<b>TOTAL TITRE 5</b>	4 864 567,40	3 113 928,88	1 233 853,15	1 880 075,73	1 750 638,52	0,00	3 630 714,25						3 630 714,25
<b>TITRE 6 - Tempus TA 2004/05</b>													
<b>TITRE 6 - Prorogation 6/2005</b>	1 686 217,97	1 615 723,63	822 152,66	793 570,97	0,00	0,00	793 570,97						793 570,97
<b>TITRE 6 - Prorogation 12/2005</b>													
<b>TOTAL TITRE 6</b>	1 686 217,97	1 615 723,63	822 152,66	793 570,97	0,00	0,00	793 570,97						793 570,97
<b>TITRE 4 – Ministère italien des affaires étrangères 2005</b>	356 225,68	308 716,41	302 426,41	6 290,00	47 509,27	0,00	53 799,27						53 799,27
<b>TOTAL TITRE 4</b>	356 225,68	308 716,41	302 426,41	6 290,00	47 509,27	0,00	53 799,27						53 799,27
<b>Total projets 2005</b>	6 907 011,05	5 038 368,92	2 358 432,22	2 679 936,70	1 798 147,79	0,00	4 478 084,49						4 478 084,49
<b>TITRE 4 – Ministère italien des affaires étrangères 2004</b>	254 769,58	197 085,64	172 258,40	24 827,24	57 683,94	6 077,79	88 588,97						88 588,97
<b>Total projets 2004</b>	254 769,58	197 085,64	172 258,40	24 827,24	57 683,94	6 077,79	88 588,97						88 588,97
<b>TITRE 4 – Ministère italien des affaires étrangères 2003</b>	54 412,93	37 822,01	25 478,69	12 343,32	16 590,92	0,00	28 934,24						28 934,24
<b>Total projets 2003</b>	54 412,93	37 822,01	25 478,69	12 343,32	16 590,92	0,00	28 934,24						28 934,24
<b>TOTAL</b>	7 216 193,56	5 273 276,57	2 556 169,31	2 717 107,26	1 872 422,65	6 077,79	4 595 607,70	314 288,33	0,00	0,00	0,00	314 288,33	4 909 896,03

Un montant additionnel de 6 077,76 euros (remboursement d'un contractant) a été inscrit en tant que crédit initial. Pour des raisons techniques, il n'a pu être porté correctement en face des engagements dans le système financier.

## CREDITS REPORTES DE DROIT DE 2005 A 2006 (TITRES 1, 2 ET 3)

Il s'agit de crédits couvrant les engagements pris légalement au 31 décembre 2005, mais qui n'ont pas encore été payés à ce jour.

Pour l'ensemble des postes, ces crédits ont été utilisés de la façon suivante:

Crédits reportés	Paiements	Pourcentage (Paiements / crédits reportés)
2 729 149	2 170 313	79,52 %

Le taux de paiement relatif aux crédits reportés est inférieur à celui des exercices précédents (compris entre 87 % et 92 % au cours de la période 1996-2004), mais supérieur à celui de 2005 (74,78 %).

Les montants reportés non payés concernent essentiellement les postes suivants:

- 61 877 euros (86,87 % payés) au titre 1
- 39 124 euros (88,01 % payés) au titre 2
- 435 035 euros (77,21 % payés) au titre 3

En général, une multitude de raisons expliquent le non-épuisement des crédits:

- les dépenses réelles ont été inférieures aux prévisions pour un certain nombre d'activités du programme de travail. En particulier, les calculs relatifs aux frais remboursables, tels que les billets d'avion et les frais d'hôtel, sont fondés sur des moyennes qui sont sujettes à d'importantes variations;
- des factures devant être payées avant la fin de l'exercice ne sont pas parvenues à temps à l'ETF;
- refus de payer la somme totale en raison des contre-performances d'un sous-traitant;
- lancement de projets à une date tardive de l'exercice, dont l'exécution a été modifiée (généralement sur demande de la Commission) afin de s'adapter à des réalités différentes;
- sous-traitant n'assurant pas, en cours d'année, un retour d'informations suffisant concernant le niveau réel de dépenses.

## CREDITS REPORTES SUR DES DEPENSES AFFECTEES DE 2005 A 2006 (TITRE 4 – «RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES»)

Crédits reportés	Paiements	Pourcentage (Paiements / crédits reportés)
665 408	500 164	75,17 % <sup>2</sup>

Ces fonds sont liés au Fonds fiduciaire italien et ne sont pas soumis à la règle de l'annualité. Par conséquent, le reste des engagements est reporté de droit de 2006 à 2007.

Les engagements sur les crédits reportés concernaient des fonds reçus en 2003, 2004 et 2005 du ministère italien des Affaires étrangères:

- développement de la fonction d'observatoire Meda au Maroc, en Syrie et en Jordanie;
- développement des ressources humaines en Europe du Sud-Est par l'expansion du télé-enseignement par voie électronique;
- formation professionnelle et formation à la gestion.

<sup>2</sup> Voir le tableau page 38.

## **CREDITS REPORTEES SUR DES DEPENSES AFFECTEES DE 2005 A 2006 (TITRE 5 – «ETE-MED»)**

Crédits reportés	Paiements	Pourcentage (Paiements / Crédits reportés)
4 864 567	1 233 853	25,36 %

Ces fonds sont liés à la convention MEDA ETE et ne sont pas soumis à la règle de l'annualité. Par conséquent, le reste des engagements est reporté de droit de 2006 à 2007.

Les engagements sur les crédits reportés concernaient des fonds reçus en 2005 pour l'activité MEDA ETE, couvrant des activités jusqu'à la fin de 2010.

## **CREDITS REPORTEES SUR DES DEPENSES AFFECTEES DE 2005 A 2006 (TITRE 6 – «TEMPUS – ASSISTANCE TECHNIQUE»)**

Crédits reportés	Paiements	Pourcentage (Paiements / Crédits reportés)
1 686 218	822 153	48,76 %

Ces fonds sont liés à l'assistance technique Tempus et ne sont pas soumis à la règle de l'annualité. Par conséquent, le reste des engagements est reporté de droit de 2006 à 2007.

Les engagements sur les crédits reportés concernaient des fonds reçus en 2004 et 2005 pour les activités de la convention TEMPUS, prorogée à deux reprises et couvrant des activités jusque fin 2006.

## 5. UTILISATION DES CREDITS

### 5 i. Crédits de l'exercice courant

Chapitre	Description	Budget initial 2006	Budget supplémentaire plus transferts 2006	Budget final disponible 2006	Engagements 2006	%	Paiements 2006	Reports de droit à 2007	Reports de 2005 à 2007	Crédits disponibles à reporter à 2007	Total reports à 2007
11	Personnel en activité	11 511 800,00	-444 164,05	11 067 635,95	10 832 205,05	97,87 %	10 675 872,54	156 332,51			156 332,51
13	Frais de missions et de déplacement	800 000,00	-12 649,00	787 351,00	787 351,00	100,00 %	466 726,63	320 624,37			320 624,37
14	Infrastructures à caractère socio-médical	140 000,00	5 000,00	145 000,00	139 140,53	95,96 %	60 853,68	78 286,85			78 286,85
15	Experts nationaux détachés	290 000,00	-63 485,08	226 514,92	222 164,05	98,08 %	222 164,05	-			-
17	Frais de réception et de représentation	15 000,00	-3 000,00	12 000,00	9 020,00	75,17 %	1 801,02	7 218,98			7 218,98
<b>Sous-total</b>		<b>12 756 800,00</b>	<b>-518 298,13</b>	<b>12 238 501,87</b>	<b>11 989 880,63</b>		<b>11 427 417,92</b>	<b>562 462,71</b>			<b>562 462,71</b>
20	Investissement immobilier location d'immeubles et frais accessoires	660 300,00	-4 500,00	655 800,00	654 689,71	99,83 %	552 075,89	102 613,82			102 613,82
21	Traitement de données	500 000,00	-5 000,00	495 000,00	452 571,87	91,43 %	306 264,33	146 307,54			146 307,54
22	Biens meubles et frais accessoires	76 100,00	-5 975,11	70 124,89	53 138,62	75,78 %	47 305,98	5 832,64			5 832,64
23	Dépenses courantes de fonctionnement administratif	95 800,00	69 175,11	164 975,11	152 818,88	92,63 %	70 624,63	82 194,25			82 194,25
24	Affranchissement et télécommunications	165 800,00	10 000,00	175 800,00	174 207,90	99,09 %	112 338,63	61 869,27			61 869,27
25	Frais de réunion et de convocation	190 000,00	-33 200,00	156 800,00	107 565,22	68,60 %	69 252,57	38 312,65			38 312,65
<b>Sous-Total</b>		<b>1 688 000,00</b>	<b>30 500,00</b>	<b>1 718 500,00</b>	<b>1 594 992,20</b>		<b>1 157 862,03</b>	<b>437 130,17</b>			<b>437 130,17</b>
30	Dépenses opérationnelles	1 195 000,00	407 286,62	1 602 286,62	1 457 968,02	90,99 %	1 163 455,23	294 512,79	5 113,78		299 626,57
31	Actions prioritaires: activités du programme de travail	3 810 200,00	82 411,51	3 892 611,51	3 511 917,04	90,22%	1 888 879,95	1 623 037,09	4 650,70		1 627 687,79
<b>Sous-Total</b>		<b>5 005 200,00</b>	<b>489 698,13</b>	<b>5 494 898,13</b>	<b>4 969 885,06</b>		<b>3 052 335,18</b>	<b>1 917 549,88</b>	<b>9 764,48</b>		<b>1 927 314,36</b>
	<b>Total subvention CE:</b>	<b>19 450 000,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>19 451 900,00</b>	<b>18 554 757,89</b>		<b>15 637 615,13</b>	<b>2 917 142,76</b>	<b>9 764,48</b>	<b>0,00</b>	<b>2 926 907,24</b>
43	Coopération avec des institutions nationales	-	314 288,33	314 288,33	-		-	-		314 288,33	314 288,33
	<b>Total autres bailleurs:</b>	<b>0,00</b>	<b>314 288,33</b>	<b>314 288,33</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 288,33</b>	<b>314 288,33</b>
<b>Total</b>	<b>Total budget disponible:</b>	<b>19 450 000,00</b>	<b>316 188,33</b>	<b>19 766 188,33</b>	<b>18 554 757,89</b>		<b>15 637 615,13</b>	<b>2 917 142,76</b>	<b>9 764,48</b>	<b>314 288,33</b>	<b>3 241 195,57</b>

## 5 ii. Crédits reportés de 2005 à 2006

Chapitre	Description	Engagements reportés de 2005	Engagements reportés de 2005 disponibles pour engagement	Fonds disponibles pour paiement 2005	Paiements 2006	Montants annulés 2006	Fonds reportés à 2007
11	Personnel en activité	309 791,51	-	309 791,51	274 821,52	34 969,99	-
13	Frais de missions et de déplacement	107 344,65	-	107 344,65	91 728,75	15 615,90	-
14	Infrastructures à caractère socio-médical	56 201,37	-	56 201,37	40 529,85	15 671,52	-
15	Experts nationaux détachés	-	-	-	-	-	-
17	Frais de réception et de représentation	4 256,47	-	4 256,47	2 287,38	1 969,09	-
<b>Sous-Total</b>		<b>477 594,00</b>	<b>-</b>	<b>477 594,00</b>	<b>409 367,50</b>	<b>68 226,50</b>	<b>-</b>
20	Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	63 429,17	-	63 429,17	63 309,97	119,20	-
21	Traitement de données	136 848,92	-	136 848,92	122 452,83	14 396,09	-
22	Biens meubles et frais accessoires	6 233,25	-	6 233,25	6 209,62	23,63	-
23	Dépenses courantes de fonctionnement administratif	11 536,13	-	11 536,13	8 203,01	3 333,12	-
24	Affranchissement et télécommunications	56 769,98	-	56 769,98	44 432,33	12 337,65	-
25	Frais de réunion et de convocation	51 403,14	-	51 403,14	42 488,63	8 914,51	-
<b>Sous-Total</b>		<b>326 220,59</b>	<b>-</b>	<b>326 220,59</b>	<b>287 096,39</b>	<b>39 124,20</b>	<b>-</b>
30	Dépenses opérationnelles	455 469,72	-	455 469,72	347 313,06	103 042,88	5 113,78
31	Actions prioritaires: activités du programme de travail	1 469 864,55	-	1 469 864,55	1 126 565,86	338 647,99	4 650,70
<b>Sous-Total</b>		<b>1 925 334,27</b>	<b>-</b>	<b>1 925 334,27</b>	<b>1 473 878,92</b>	<b>441 690,87</b>	<b>9 764,48</b>
	<b>Total subvention CE reportée annulée:</b>	<b>2 729 148,86</b>	<b>0,00</b>	<b>2 729 148,86</b>	<b>2 170 342,81</b>	<b>549 041,57</b>	<b>9 764,48</b>
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2003	38 479,11	15 933,82	54 412,93	25 478,69	-	28 934,24
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2004	214 892,08	39 877,50	254 769,58	172 258,40	-	82 511,18
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2005	234 070,03	122 155,65	356 225,68	302 426,41	-	53 799,27
	<b>Total autres bailleurs reporté disponible pour paiements:</b>	<b>487 441,22</b>	<b>177 966,97</b>	<b>665 408,19</b>	<b>500 163,50</b>	<b>0,00</b>	<b>165 244,69</b>
51	Ressources humaines – financement des années précédentes	73 210,08	679 478,40	752 688,48	227 939,86	-	524 748,62
52	Voyage et indemnités journalières – financement des années précédentes	169 138,02	886 523,10	1 055 661,12	251 960,63	-	803 700,49
53	Autres frais (visibilité et conférences/séminaires)	136 984,54	560 580,26	697 564,80	209 966,66	-	487 598,14
54	Activité d'acquisition pour la composante 3	1 240 618,00	9 382,00	1 250 000,00	315 746,00	-	934 254,00
55	Activité d'acquisition pour la composante 4	848 390,00	151 610,00	1 000 000,00	228 240,00	-	771 760,00
56	Audit financier	-	20 850,00	20 850,00	-	-	20 850,00
57	Imprévus	-	87 803,00	87 803,00	-	-	87 803,00
	<b>Total CE – convention ETE-MED:</b>	<b>2 468 340,64</b>	<b>2 396 226,76</b>	<b>4 864 567,40</b>	<b>1 233 853,15</b>	<b>0,00</b>	<b>3 630 714,25</b>
61	Sélection	441 305,35	336 789,11	778 094,46	463 085,92	19 338,90	295 669,64
62	Gestion de contrat	76 930,30	181 886,00	258 816,30	147 859,17	22 661,20	88 295,93
63	Information et publications	36 170,00	132 460,00	168 630,00	60 003,18	-	108 626,82
64	Dépenses administratives	95 570,69	314 851,80	410 422,49	151 204,39	5 875,12	253 342,98
65	Réserve	-	70 254,72	70 254,72	-	-	70 254,72
69	TEMPUS – financement des années antérieures	-	-	-	-	-	-
	TEMPUS - financement 2006*	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>Total CE – convention Tempus TA 2004/05:</b>	<b>649 976,34</b>	<b>1 036 241,63</b>	<b>1 686 217,97</b>	<b>822 152,66</b>	<b>47 875,22</b>	<b>816 190,09</b>
<b>Total</b>	<b>Total reports:</b>	<b>6 334 907,06</b>	<b>3 610 435,36</b>	<b>9 945 342,42</b>	<b>4 726 512,12</b>	<b>596 916,79</b>	<b>4 621 913,51</b>

## VII. TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ETF 2006

Grade		Tableau des effectifs 2006		Situation des postes pourvus au 31 décembre 2006	
Depuis le 01/05/2006	Jusqu'au 30/04/2006	Permanent	Temp.	Permanent	Temp.
AD 16	A*16				
AD 15	A*15		1		
AD 14	A*14		2		1
AD 13	A*13		1		
AD 12	A*12		7		7
AD 11	A*11		15		15
AD 10	A*10		11		2
AD 9	A*9		4		7
AD 8	A*8		11		10
AD 7	A*7		2		4
AD 6	A*6				2
AD 5	A*5				1
Sous-total AD	Sous-total A	—	54	—	49
AST 11	B*11				
AST 10	B*10		1		
AST 9	B*9		2		3
AST 8	B*8		6		4
AST 7	B*7 + C*7		10 + 1		7
AST 6	B*6 + C*6		10 + 2		11
AST 5	B*5 + C*5		8 + 2		5
AST 4	B*4 + C*4		0 + 4		3
AST 3	B*3 + C*3		0 + 3		6
AST 2	C*2		2		2
AST 1	C*1				4
Sous-total AST	Sous-total B* et C*	—	51 (37+14)	—	45
Total		—	105	—	94

## ANNEXE I: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION 2006

---

<b>Commission européenne Présidente</b>	M <sup>me</sup> Odile QUINTIN Directrice générale DG Éducation et culture
<b>Commission européenne Membre</b>	M. Dirk MEGANCK Directeur DG Élargissement
<b>Commission européenne Membre</b>	M. David LIPMAN Directeur Ressources DG Relations extérieures
<b>Allemagne Membre</b>	M. Stefan SCHNEIDER Leiter des Referats 112 Übergreifende Fragen EU Bildungpolitische Zusammenarbeit Bundesministerium für Bildung und Forschung (ministère fédéral de l'éducation et de la recherche)
<b>Allemagne Suppléant</b>	M. Klaus ILLERHAUS Secrétariat Conférence permanente des ministres de l'éducation et des affaires culturelles des Länder de la République fédérale d'Allemagne
<b>Allemagne Suppléant (Réunion de novembre)</b>	M <sup>me</sup> Esther SENG Regierungsrätin Bundesministerium für Bildung und Forschung (ministère fédéral de l'éducation et de la recherche)
<b>Autriche Membre</b>	M. Karl WIECZOREK Ministère fédéral de l'économie et du travail
<b>Autriche Suppléant</b>	M. Reinhard NÖBAUER Ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la culture
<b>Belgique Membre</b>	M <sup>me</sup> Micheline SCHEYS Chef de l'unité de planification politique Département de l'enseignement Ministère de la Communauté flamande
<b>Chypre Membre</b>	M. Charalambos CONSTANTINO Responsable en chef de l'éducation Direction de l'enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
<b>Chypre Suppléant</b>	M. Elias MARGADJIS Inspecteur Direction de l'enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
<b>Danemark Membre</b>	M. Roland Svarrer ØSTERLUND Directeur Autorité nationale de l'éducation Ministère de l'éducation
<b>Danemark Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Merete PEDERSEN Conseillère en chef Autorité nationale de l'éducation Ministère de l'éducation

<b>Espagne</b> <b>Membre</b> <i>(Réunion de novembre)</i>	M <sup>me</sup> Rosario ESTEBAN BLASCO Consejera Tecnica de la Secretaria General de la Formacion Profersional Ministerio de Educacion y Ciencia
<b>Espagne</b> <b>Membre</b> <i>(Réunion de juin)</i>	M <sup>me</sup> María José MUNIOZGUREN LAZCANO Conseillère technique Sous-direction générale de la formation professionnelle Ministère de l'éducation et des sciences
<b>Espagne</b> <b>Suppléant</b> <i>(Réunion de juin)</i>	M <sup>me</sup> Rita OSORIO GUIJARRO Jefa del Servicio de Documentación y Proyectos Internacionales Subdirección General de Gestión de la Formación Ocupacional Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales
<b>Estonie</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Külli ALL Conseillère Département de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes Ministère de l'éducation et de la recherche
<b>Finlande</b> <b>Membre</b>	M. Timo LANKINEN Conseiller gouvernemental Directeur de l'enseignement et de la formation professionnels Ministère de l'éducation
<b>Finlande</b> <b>Suppléant</b>	M. Ossi V. LINDQVIST Président du conseil finlandais d'évaluation de l'enseignement supérieur Université de Kuopio
<b>France</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Agnès LECLERC Déléguée DAEI Ministère chargé des affaires sociales Ministère de la Santé et des solidarités
<b>France</b> <b>Suppléant</b>	M. Jacques MAZERAN CIEP – Centre international d'études pédagogiques Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
<b>Grèce</b> <b>Membre</b>	M. Kostantinos MARGARITIS Vice-président Organisation de l'enseignement et la formation professionnels
<b>Grèce</b> <b>Suppléant</b> <i>(Réunion de novembre)</i>	M <sup>me</sup> Vasiliki KANELLOPOULOU Organisation de l'enseignement et la formation professionnels Département des relations européennes et internationales
<b>Grèce</b> <b>Suppléant</b> <i>(Réunion de juin)</i>	M. Loukas ZAHILAS Relations européennes et internationales Organisation de l'enseignement et la formation professionnels
<b>Hongrie</b> <b>Membre</b>	M. György SZENT-LÉLEKY Ministère des affaires sociales et du travail Département de la formation pour adultes et de l'enseignement et la formation professionnels Conseiller supérieur
<b>Hongrie</b> <b>Membre</b> <i>(Réunion de juin)</i>	M. János JAKAB Secrétaire d'État adjoint à l'enseignement et la formation professionnels Ministère de l'enseignement

<b>Irlande</b> <b>Membre</b>	M. Pdraig CULLINANE Principal Officer Labour Market Policy Section Department of Enterprise, Trade and Employment [section de la politique en matière d'emploi, département des affaires, du commerce et de l'emploi]
<b>Irlande</b> <b>Suppléant</b>	M. Niall MONKS Labour Market Policy Unit [section de la politique en matière d'emploi] Department of Enterprise, Trade and Employment [département des affaires, du commerce et de l'emploi]
<b>Italie</b> <b>Membre</b>	M. Andrea PERUGINI Ministre plénipotentiaire Direction générale de l'intégration européenne Ministère des affaires étrangères
<b>Italie</b> <b>Suppléant</b>	M. Luigi GUIDOBONO CAVALCHINI Président Services bancaires privés UniCredit
<b>Lettonie</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Lauma SIKA Secrétaire d'État adjointe Fonds structurels et affaires européennes Ministère de l'éducation et des sciences
<b>Lettonie</b> <b>Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Dita TRAIIDAS Directrice Agence de programmes de développement de l'enseignement professionnel
<b>Lituanie</b> <b>Membre</b>	M. Romualdas PUSVASKIS Directeur Département de l'enseignement professionnel Ministère de l'éducation et des sciences
<b>Lituanie</b> <b>Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Giedre BELECKIENE Responsable de l'observatoire national (EFP) Centre méthodique pour l'enseignement et la formation professionnels
<b>Luxembourg</b> <b>Membre</b>	M. Gilbert ENGEL Professeur-attaché Ministère de l'enseignement et de la formation professionnelle
<b>Luxembourg</b> <b>Suppléant</b>	M <sup>me</sup> Edith STEIN Chambre de commerce du Grand-duché du Luxembourg
<b>Malte</b> <b>Membre</b>	M <sup>me</sup> Cecilia BORG Directrice générale Éducation Division de l'éducation Ministère de l'éducation
<b>Malte</b> <b>Suppléant</b>	M. Anthony DEGIOVANNI Directeur chargé des études supérieures et de la formation des adultes Division de l'éducation Ministère de l'éducation
<b>Pays-Bas</b> <b>Membre</b> <i>(Réunion de novembre)</i>	M. Peter VAN IJSSELMUIDEN Coordinateur Groupe Affaires internationales, formation des adultes et projets EFP Département de l'innovation et de l'information Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences

<p><b>Pays-Bas</b> <b>Membre</b> <i>(Réunion de juin)</i></p>	<p>M. Marcel J.W.T. NOLLEN Responsable du département de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences</p>
<p><b>Pologne</b> <b>Membre</b> <i>(Réunion de juin)</i></p>	<p>M. Jerzy WISNIEWSKI Directeur Département de la stratégie et des fonds structurels Ministère de l'éducation nationale et des sports</p>
<p><b>Pologne</b> <b>Membre</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Danuta CZARNECKA Directeur adjoint Département de la coopération internationale Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur</p>
<p><b>Pologne</b> <b>Suppléant</b> <i>(Réunion de novembre)</i></p>	<p>M<sup>me</sup> Ewa RUDOMINO Spécialiste principale Division des programmes européens Département de l'enseignement professionnel et continu Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur</p>
<p><b>Portugal</b> <b>Membre</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Candida MEDEIROS SOARES Directrice générale Département pour les études prospectives et la planification - DEEP Ministère de la sécurité sociale et du travail</p>
<p><b>Portugal</b> <b>Suppléant</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Maria Teresa PEREIRA PAIXÃO Présidente du comité d'administration Institut de la qualité dans la formation</p>
<p><b>République slovaque</b> <b>Membre</b></p>	<p>M. Juraj VANTUCH Faculté d'éducation Université Comenius</p>
<p><b>République tchèque</b> <b>Membre</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Helena ÚLOVCOVÁ Directeur adjoint Institut national de l'enseignement technique et professionnel (NÚOV)</p>
<p><b>République tchèque</b> <b>Suppléant</b></p>	<p>M. Igor KRUPKA Ministère de l'enseignement, de la jeunesse et des sports</p>
<p><b>République tchèque</b> <b>Suppléant</b> <i>(Réunion de novembre)</i></p>	<p>M<sup>me</sup> Jana KASALOVA Enseignement, jeunesse, culture, audiovisuel et sport Représentation permanente de la République tchèque auprès de l'UE</p>
<p><b>Royaume-Uni</b> <b>Membre</b> <i>(Réunion de novembre)</i></p>	<p>M<sup>me</sup> Rosalind LESTER Politique A 1 European Union Division [division Union européenne] Department for Education and Skills [département de l'éducation et des aptitudes]</p>
<p><b>Royaume-Uni</b> <b>Membre</b> <i>(Réunion de juin)</i></p>	<p>M. Soumitra MUKERJI European Union Division [division Union européenne] Department for Education and Skills [département de l'éducation et des aptitudes]</p>
<p><b>Slovénie</b> <b>Membre</b></p>	<p>M. Elido BANDELJ Secrétaire d'État Enseignement secondaire et des adultes Ministère de l'éducation, des sciences et des sports</p>
<p><b>Slovénie</b> <b>Suppléant</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Jelka ARH Sous-secrétaire Affaires UE et fonds structurels Ministère de l'éducation, des sciences et des sports</p>

**Suède**  
**Membre**

M. Erik HENRIKS  
Conseiller spécial  
Ministère de l'éducation et des sciences

**Suède**  
**Suppléant**

M<sup>me</sup> Hans-Åke ÖSTRÖM  
Directeur adjoint  
Ministère de l'éducation, de la recherche et de la culture  
Secrétariat aux affaires internationales